

Septembre 2019

nawmp.wetlandnetwork.ca

Habitatscanadiens

Rapport annuel du PNAGS 2019



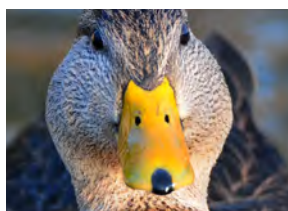
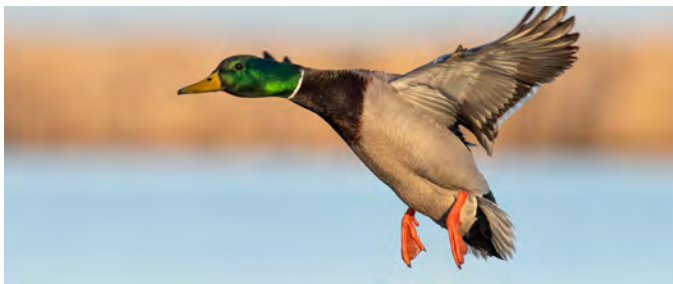
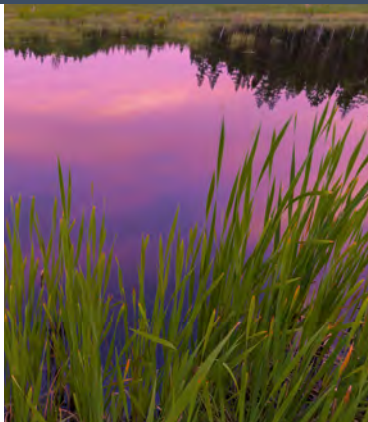
« Bleu – Fuligule à dos blanc » Timbre sur la conservation
des habitats fauniques du Canada 2019.

Artiste : Claude Thivierge



Plan nord-américain de
gestion de la sauvagine
North American Waterfowl
Management Plan
Plan de Manejo de Aves
Acuáticas Norteamérica

Table des matières



1 À propos du PNAGS

2 Aperçu national

2 Réalisations

3 Dépenses et contributions

4 North American Wetlands Conservation Act : 30 ans de succès

6 Plans conjoints des habitats

7 Plan conjoint des habitats de l'Est

13 Plan conjoint des habitats des Prairies

18 Plan conjoint intermontagnard canadien

22 Plan conjoint des habitats des oiseaux du Pacifique

28 Plans conjoints des espèces

29 Plan conjoint des oies de l'Arctique

32 Plan conjoint des canards de mer

34 Plan conjoint sur le Canard noir

36 Nos Partenaires



À propos du PNAGS

Le Plan nord-américain de gestion de la sauvagine (PNAGS ou « le Plan ») est un partenariat international visant à restaurer, à conserver et à protéger les populations de sauvagine et les habitats qui leur sont associés grâce à des décisions de gestion fondées sur des bases biologiques solides. Le but ultime est d'en arriver à des paysages durables, dans lesquels les populations de sauvagine sont abondantes et résilientes. Le Plan fait appel à la communauté des utilisateurs et des supporteurs qui se vouent à la conservation et attachent de l'importance à la sauvagine et aux milieux humides.

En 1986, les gouvernements du Canada et des États-Unis ont signé cet accord de partenariat international, et jeté ainsi les bases de la coopération internationale pour le rétablissement

Canards colverts.

Catherine Jarjour

des populations de sauvagine en déclin. Le Mexique est devenu signataire du Plan au moment de sa mise à jour en 1994. Le partenariat du PNAGS s'étend donc à toute l'Amérique du Nord et cherche à résoudre aux échelles nationale et régionale diverses questions relatives à la sauvagine et à la gestion des habitats.

Depuis la création du Plan, ses partenaires se sont efforcés de conserver et de restaurer les milieux humides, les milieux qui leur sont associés et d'autres habitats clés pour la sauvagine partout au Canada, aux États-Unis et au Mexique. Les partenaires ont de nombreux domaines d'influence : ils contribuent à façonner les politiques d'utilisation des terres, agricoles et publiques, à intégrer la science et les systèmes de surveillance à la planification, et à réaliser des programmes relatifs aux habitats. Ces efforts ont des résultats appréciables. Les effectifs de nombreuses populations de sauvagine sont beaucoup plus importants maintenant qu'ils ne l'étaient en 1986, et les partenaires du PNAGS ont fait des démarches pour collaborer avec d'autres initiatives de conservation des oiseaux.

Au Canada, les activités des partenaires du PNAGS sont dirigées par des partenariats publics-privés dans le cadre de plans conjoints, qui portent sur les aires ou les espèces préoccupantes mentionnées dans le PNAGS. Un éventail de partenaires, allant des gouvernements fédéral et provinciaux et des administrations locales aux organisations de conservation, participent à chacun des plans conjoints. Les plans de mise en œuvre ou les plans stratégiques, qui sont élaborés en fonction des objectifs du PNAGS et des pressions propres à chaque plan conjoint, forment la base des programmes et des projets de chacun des plans conjoints.

Terminologie utilisée dans le présent rapport

Protection

Protection des milieux humides et/ou des habitats connexes par le transfert de titres fonciers ou la conclusion d'une entente juridique de conservation contraignante de longue durée (au moins 10 ans) avec un propriétaire foncier.

Sous influence

Mesures directes prises par les propriétaires fonciers, les gestionnaires de terres ou les agences de conservation qui protègent ou améliorent les milieux humides ou les habitats connexes sans entente juridique ou contraignante de longue durée. Ces mesures directes entraînent des changements à l'utilisation des terres.

Restauration/mise en valeur

Mesures appliquées dans des milieux humides ou des habitats connexes en vue d'en accroître la capacité de charge pour les oiseaux migrateurs et d'autres espèces sauvages associées aux milieux humides.

Gestion

Activités menées dans des milieux humides protégés ou des habitats connexes protégés en vue d'en gérer ou d'en maintenir la capacité de charge pour les oiseaux migrateurs et d'autres espèces sauvages associées aux milieux humides.

Aperçu national

Harelde kakawi.

Anthony Zerafa

Réalisations par les plans conjoints des habitats (1986–2019)

22,8

Millions d'acres protégés

(9,2 millions d'hectares)

Protection des habitats par le transfert de titres fonciers ou la conclusion d'accords juridiques ou contraignants de longue durée avec des propriétaires fonciers (au moins 10 ans).

167,1

Millions d'acres sous influence

(67,6 millions d'hectares)

Mesures directes qui protègent ou améliorent les habitats sans accord juridique ou contraignant. Ces mesures modifient en pratique l'utilisation des terres.

3,5

Millions d'acres améliorés

(1,4 million d'hectares)

Mesures qui augmentent la capacité de charge des habitats pour la sauvagine et d'autres espèces sauvages.

Réalisations par les plans conjoints des habitats (2018–2019)

549,1

Milliers d'acres protégés

(222,2 milliers d'hectares)

Nota : Puisque la totalité des acres gérés se trouve sur des terres protégées, les acres gérés ne seront plus rapportés dans *Habitats canadiens* pour éviter la redondance des données.

358,7

Milliers d'acres sous influence

(145,1 milliers d'hectares)

356,5

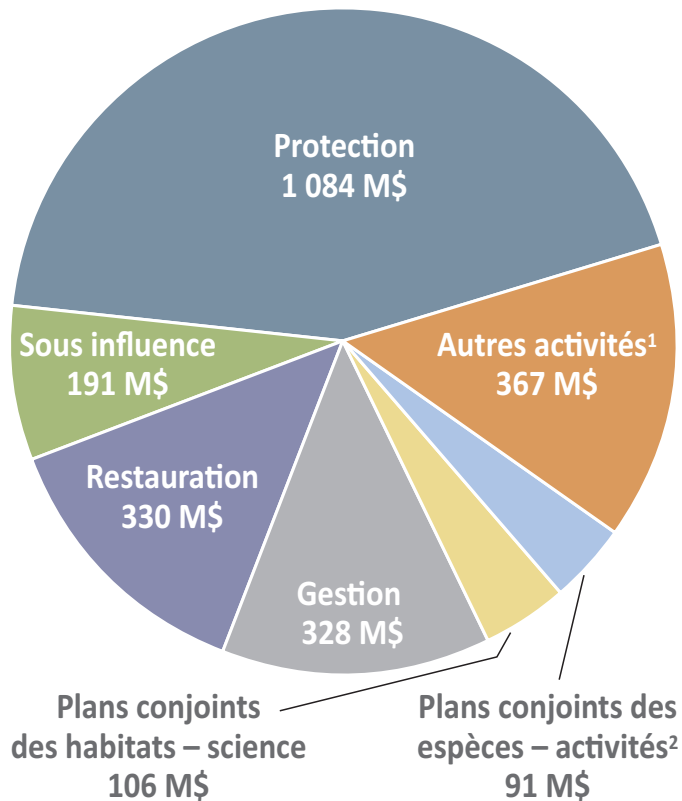
Milliers d'acres améliorés

(144,3 milliers d'hectares)

Dépenses

Par activité, 1986 à 2019

(2 497 millions de dollars canadiens)



- 1 Coordination, communication, politiques, dommages causés aux cultures
- 2 Bagueage, relevés et recherche

La mise en œuvre du PNAGS au Canada est une réussite grâce au soutien continu de partenaires au Canada et aux États-Unis, qu'il s'agisse des gouvernements fédéraux, provinciaux et étatiques, d'organisations non gouvernementales ou de citoyens. Plus précisément, les fonds reçus en vertu du *North American Wetlands Conservation Act* de 1989 des États-Unis font partie intégrante du succès et de la longévité du programme au Canada.

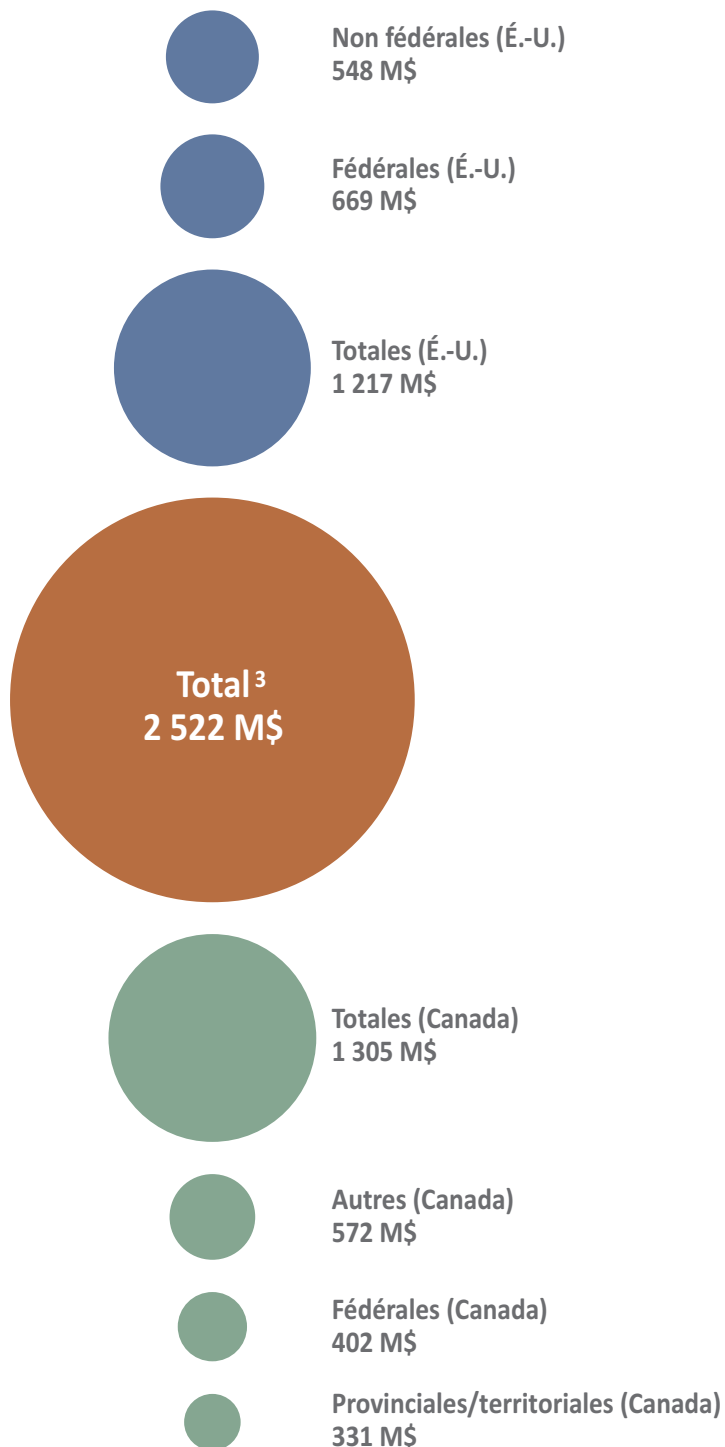
1986-2018 : du 1^{er} janvier 1986 au 31 mars 2018.

2017-2018 : du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018.

Contributions

À l'appui du PNAGS au Canada, 1986 à 2019

(2 522 millions de dollars canadiens)



³ Inclut 0,24 M\$ de contributions de pays étrangers



North American Wetlands Conservation Act : 30 ans de succès

Canard pilet.
Lily Campbell

La NAWCA est un pilier de la conservation des milieux humides nord-américains et un modèle de collaboration internationale.

L'année 1989 a été marquée par des catastrophes environnementales d'origine tant humaine que naturelle, comme la marée noire de l'*Exxon Valdez* et le séisme de San Francisco. Pendant la même période, des consultations à l'échelle mondiale ont été lancées et ont mené au Sommet de la Terre de Rio de 1992, où toutes les nations présentes ont accepté sans modification la Déclaration de Rio, déclaration non contraignante des grands principes d'une stratégie environnementale. De plus, la *North American Wetlands Conservation Act* (NAWCA), approuvé par le Congrès américain, a été promulgué le 13 décembre 1989.

La NAWCA avait pour objet d'assurer à la fois le financement et l'orientation administrative du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine (PNAGS), alors âgé de trois ans, qui réunissait le Canada et les États-Unis. Le Mexique s'est joint au PNAGS en 1994. Un des principaux moteurs de la NAWCA a été une sécheresse prolongée qui a gravement compromis les habitats de la sauvagine dans les années 1980. Qui plus est, des milieux humides étaient remblayés et convertis à d'autres utilisations des terres. C'est ainsi que les populations de certaines espèces de sauvagine avaient considérablement diminué en un peu plus d'une décennie. Par exemple, de 1970 à 1985, la population nicheuse de Sarcelles à ailes bleues a subi un déclin de 1,5 million d'individus, et les populations de Canards colverts et de Canards pilets, de 3,2 millions et de 3,4 millions d'individus, respectivement.

Depuis son entrée en vigueur, la NAWCA est un pilier de la conservation des milieux humides nord-américains et un modèle de collaboration internationale. L'objectif global du PNAGS et de la NAWCA est clair : rétablir les populations de sauvagine d'Amérique du Nord aux niveaux observés dans les années 1970. En trois décennies, de nombreux progrès ont été accomplis vers l'atteinte de cet objectif, et quelque 30 millions d'acres (12 millions d'hectares) de milieux humides nord américains (dans les 50 États américains, dans tout le Canada et dans certaines régions du Mexique) profitent aujourd'hui du financement assuré par la NAWCA.

Coucher de soleil, mont Cains, cap Breton,
Nouvelle-Écosse.

Irwin Barrett, Conservation de la nature Canada



Cette impressionnante réalisation a été rendue possible par la participation de tous les ordres de gouvernement, d'organisations de la conservation, d'industries et de milliers de propriétaires fonciers. Le PNAGS est considéré comme l'un des plus grands succès de conservation dans le monde.

Le 6 mai 2019, le 30^e anniversaire de la NAWCA a été célébré lors d'un banquet commémoratif auquel ont assisté plus de 700 invités, dans le cadre d'un événement annuel de Canards Illimités au Capitole, à Washington, D.C., où l'on a souligné la précieuse contribution qui a découlé des efforts transfrontaliers visant à protéger la sauvagine migratrice, non seulement pour les oiseaux et les ornithologues amateurs, mais aussi pour les économies locales. L'investissement fourni par la NAWCA au Canada, d'un montant de plus de 600 millions de dollars, est important. Les milieux humides et d'autres habitats protégés et améliorés au Canada grâce à cet investissement couvrent ensemble une superficie d'environ 26 millions d'acres (10,5 millions d'hectares).

Le Canada et ses milieux humides jouent et joueront toujours un rôle essentiel dans la santé des populations de sauvagine et d'autres espèces sauvages dépendantes des milieux humides, dont des espèces en péril telles que la rainette faux-grillon de l'ouest, l'Hirondelle de rivage et la tortue ponctuée. Les milieux humides fournissent également des services écosystémiques vitaux, comme la filtration de l'eau, la régularisation des inondations et des sécheresses, la protection des collectivités contre les ondes de tempête et le stockage des gaz à effet de serre, ainsi que des lieux où mener des activités récréatives et tisser des liens avec la nature. Les milieux humides, qui couvrent environ 13 % du territoire canadien, sont présents dans tous les biomes, de la toundra au littoral. Ensemble, les

divers milieux humides du Canada forment environ 25 % des milieux humides restants de la planète. Néanmoins, devant la croissance démographique et la hausse de la demande en espace vital, en nourriture, en eau et en énergie, les milieux humides du sud du pays, autrefois abondants, sont compromis, tant du point de vue de la quantité que de la qualité. Dans le sud de l'Ontario, l'état naturel de 68 % des milieux humides d'origine a été transformé afin de soutenir d'autres utilisations. De même, quelque 75 % des milieux humides des cuvettes des prairies du sud-ouest du Manitoba ont disparu. Dans le nord de la province, toutefois, la plupart des milieux humides sont intacts. La vaste région de la forêt boréale s'étendant sur tout le Canada et l'Alaska abrite un pourcentage remarquable des milieux humides de la planète, soit 35 %, où vivent de 12 à 14 millions de canards nicheurs.

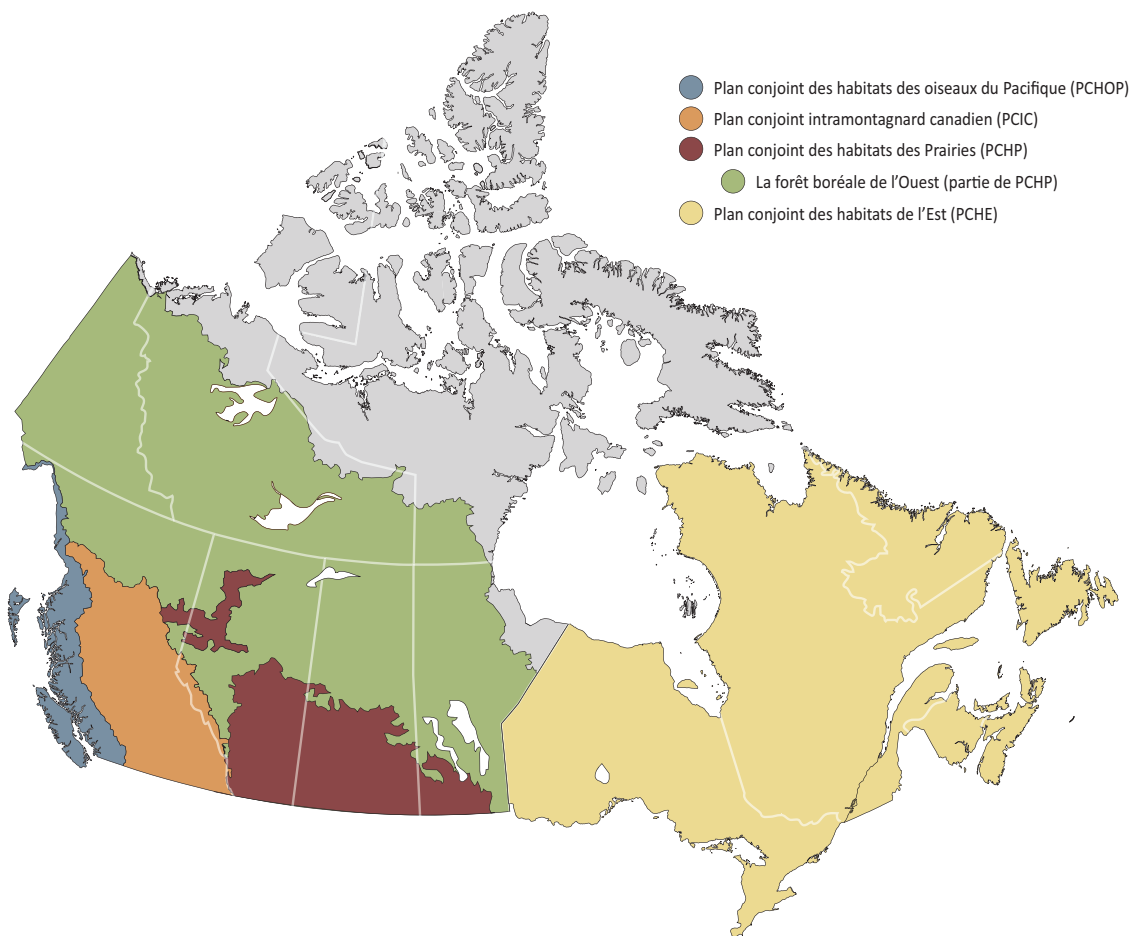
Le rapport *L'état des populations d'oiseaux du Canada 2019*, récemment mis à jour, révèle que les populations de sauvagine continuent de se rétablir, avec une augmentation de 150 % au Canada depuis 1970. Il s'agit là d'un progrès remarquable comparativement à d'autres populations d'espèces aviaires migratrices en déclin. Cette preuve de regain des populations témoigne de la contribution considérable des fonds, des partenariats et des études scientifiques dans des travaux sur les milieux humides au Canada. Ensemble, le Canada, les États-Unis et le Mexique ont fait beaucoup de chemin en déployant des efforts concertés pour restaurer et conserver des milieux où la sauvagine et toutes les autres espèces dépendantes des milieux humides peuvent prospérer. À un moment où le monde fait face à de nouvelles urgences environnementales de plus en plus graves, il est primordial de poursuivre, voire d'augmenter, ce type de collaboration.

Plans conjoints des habitats

Miscou, Nouveau-Brunswick.

Mike Dembeck, Conservation de la nature Canada

Les portions canadiennes des plans conjoints des habitats intègrent planification, science, gouvernance, partenariats et gestion pour atteindre les objectifs du PNAGS au Canada selon une approche par programmes. Un plan de mise en œuvre fondé sur des données scientifiques vise l'atteinte des objectifs locaux, régionaux et continentaux. Les partenaires des plans conjoints réalisent des recherches sur les populations de sauvagine, surveillent et évaluent activement celles-ci, et dirigent des programmes de conservation des habitats à l'échelle régionale.



Plan conjoint des habitats de l'Est

Sarcelle d'hiver.

Brian Wolitski, Canards Illimités Canada



www.ehfv.ca
www.ehfv.ca/fr

Le Plan conjoint des habitats de l'Est (PCHE) couvre 780 millions d'acres (315 millions d'hectares) en Ontario, au Québec, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-Édouard et à Terre-Neuve-et-Labrador. La zone du PCHE comprend 30 % de tous les milieux humides du Canada, dont 120,8 millions d'acres (48 millions d'hectares) de milieux humides d'eau douce et côtiers. Il renferme des habitats importants, notamment des baies côtières, des marais salés, des marais en bordure de lacs, des milieux humides en plaine inondable et des milieux humides dans la forêt boréale. Treize espèces prioritaires vivent dans la zone du PCHE, à savoir le Canard noir, le Canard colvert, le Fuligule à collier, le Garrot à œil d'or, l'Eider à duvet (trois races), la Sarcelle d'hiver et la Bernache du Canada (cinq populations). Les habitats du PCHE abritent 95 % de la population continentale de Canards noirs et 80 % de la race méridionale d'Eiders à duvet. Les populations de Bernaches du Canada de l'Atlantique et de l'Atlantique Nord se reproduisent exclusivement dans la zone du PCHE.

À ses débuts en 1989, le Plan conjoint des habitats de l'Est (PCHE), le plus grand plan conjoint du Canada, ne comptait qu'un seul projet dans la baie Matchedash, en Ontario. Le but était de conserver les habitats importants pour les populations de sauvagine en déclin. Trente ans plus tard, plus de 592 millions de dollars ont été investis pour protéger 2 millions d'acres (840 000 hectares) à l'échelle des six provinces de l'Est canadien et conserver les milieux humides hautement prioritaires pour tous les oiseaux migrateurs, d'autres espèces sauvages et les collectivités à l'échelle du paysage. Les partenaires du PCHE sont Environnement et Changement climatique Canada (ECCC), Conservation de la nature Canada (CNC), Canards Illimités Canada (CIC), Habitat faunique Canada, Études d'Oiseaux Canada et les gouvernements provinciaux.

Le State Contributions to Canada Program a permis d'investir plus de 85 M\$US dans les lieux de reproduction du PCHE.

Ces 30 dernières années, CIC et le PCHE ont collaboré avec succès à la conservation des habitats de la sauvagine, conservation qui a été renforcée par le lien évident qui existe entre la sauvagine de l'Est canadien et les oiseaux récoltés dans les voies migratoires de l'Atlantique et du Mississippi. Les accomplissements du PCHE ont été rendus possibles grâce au soutien généreux de nombreux partenaires de financement, dont certains sont décrits ci-dessous.

State Contributions to Canada Program

En collaboration avec les partenaires du PCHE, CIC et Canards Illimités sollicitent le soutien de chaque État traversé par les voies migratoires du Mississippi et de l'Atlantique en vue de relever les défis liés aux habitats auxquels nos ressources de sauvagine communes font face. Depuis ses débuts en 1965, le State Contributions to Canada Program (programme de contribution des États au Canada) a fourni plus de 11 M\$ US aux efforts de conservation déployés au Canada, et ces contributions ont permis à leur tour d'investir plus de 85 M\$ US dans les lieux de reproduction de la sauvagine couverts par le PCHE. Le programme de contribution fournit des fonds non fédéraux provenant d'organismes des États, lesquels sont égalés par Canards Illimités ainsi que par le gouvernement fédéral par l'intermédiaire du *North American Wetlands Conservation Act (NAWCA)*. Enfin, les fonds sont optimisés par les partenaires de financement canadiens. Actuellement, 19 États fournissent des

American Friends of Canadian Nature



Aire naturelle de l'estuaire de la Musquash, Nouveau-Brunswick.

Mike Dembeck, *Conservation de la nature Canada*

Anciennement connu sous le nom d'American Friends of the Nature Conservancy of Canada, American Friends of Canadian Nature (AFCN) est un organisme caritatif américain qui soutient la conservation des terres au Canada au moyen de stratégies transfrontalières. De manière semblable au State Contributions to Canada Program, les contributions états uniennes à AFCN peuvent constituer la contrepartie non fédérale nécessaire au financement de la NAWCA et sont optimisées au Canada par Conservation de la nature Canada (CNC) — un don de 1 \$ à AFCN peut se transformer en contribution de 4 \$ pour la conservation au Canada.

Les dons à AFCN contribuent à la préservation, à l'amélioration et à la gestion d'habitats clés de la sauvagine au Canada. Récemment, AFCN a contribué à la protection de l'aire naturelle de l'estuaire de la Musquash, qui entoure la zone de protection marine de l'estuaire de la Musquash, au Nouveau-Brunswick. À ce jour, CNC a conservé plus de 5 500 acres (2 225 hectares) de milieux humides et d'habitats connexes dans la réserve de l'estuaire de la Musquash, avec le soutien d'AFCN, du Programme de conservation des zones naturelles et du Programme des dons écologiques du gouvernement du Canada, du gouvernement du Nouveau-Brunswick, du Fish and Wildlife Service des États-Unis (par la NAWCA), de nombreuses fondations et de particuliers.

Cette réserve entoure l'un des derniers estuaires fluviaux florissants de la baie de Fundy et englobe des habitats importants pour de nombreuses espèces de sauvagine et d'oiseaux de rivage, dont le Canard noir, l'Eider à duvet, les macreuses, le Guillemot à miroir, le Plongeon huard, le Bécasseau violet et le Bécasseau semipalmé. Les vastes marais côtiers, vasières et littoraux rocaillieux de l'estuaire accueillent des oiseaux migrateurs, surtout pendant la migration automnale.

fonds non fédéraux qui s'élèvent à plus de 625 000 \$US annuellement au PCHE.

Le State Contributions to Canada Program aide CIC dans l'atteinte des objectifs de conservation du PCHE en fournissant les fonds nécessaires pour conserver l'habitat dans les lieux de reproduction essentiels des oiseaux dans ces voies migratoires. Chaque État tire profit de la conservation des lieux de reproduction : les oiseaux qui y sont produits migrent en passant par le territoire des États participants et alimentent les voiliers de sauvagine prisées par les ornithologues amateurs et les chasseurs en automne. Les oiseaux hivernent ensuite dans nombre de ces États. La Caroline du Nord, en particulier, joue un grand rôle dans les travaux de conservation menés par CIC dans le Canada atlantique.



Marais Aulac, Nouveau-Brunswick.
Canards Illimités Canada

North Carolina Wildlife Resource Commission

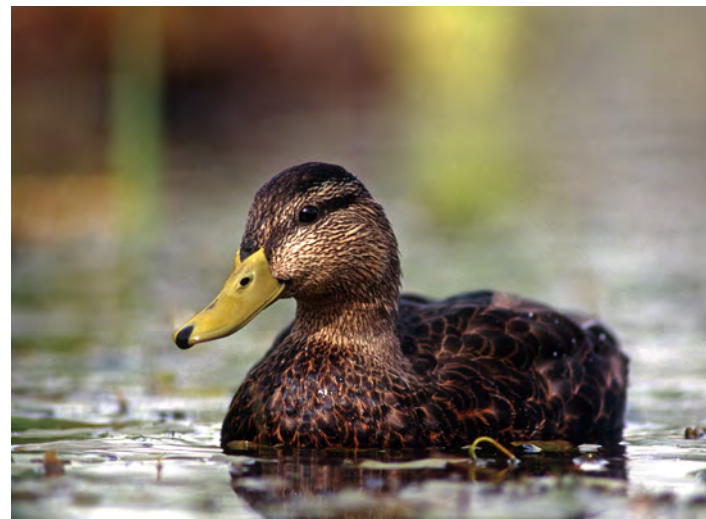
La North Carolina Wildlife Resource Commission (NCWRC) finance les efforts de CIC en matière de conservation et de restauration des habitats de la sauvagine au Canada depuis 1969. En 1972, la NCWRC a versé des fonds à un projet de restauration du marais Aulac, au Nouveau-Brunswick, aujourd'hui un refuge pour de nombreuses espèces de sauvagine migratrices et nicheuses, par exemple l'Érismature rousse, le Canard pilet, la Sarcelle d'hiver, le Canard noir, le Canard chipeau, le Canard d'Amérique, le Fuligule à collier, les grèbes, le Grand Harle et le Harle huppé. Le partenariat entre CIC et la NCWRC se poursuit tous les ans, et les fonds sont attribués à des projets locaux dans toutes les provinces des Maritimes.

En 2006, CIC a inauguré le marais Cameron's, près de la plage Heather, en Nouvelle-Écosse, en l'honneur de la NCWRC et des sauvagins de la Caroline du Nord. Peu après, la NCWRC s'est engagée à fournir 500 000 \$US sur 10 ans pour 1) restaurer les milieux humides dans les paysages agricoles, en partenariat avec les agriculteurs locaux, et 2) financer le programme d'entretien à long terme de CIC visant à assurer la productivité des milieux humides. La NCWRC a été la première agence d'État à signer une entente de contribution décennale avec CIC en vue de la conservation de milieux humides au Canada. En 2017, l'entente a été renouvelée pour 10 autres années et comprenait la protection à long terme des habitats, la restauration/le réaménagement et l'entretien des milieux humides.

Canard noir.
Claude Ponthieux, Canards Illimités Canada

Plaine inondable du fleuve Saint-Jean

Chaque printemps, le cours du fleuve Saint-Jean au Nouveau-Brunswick se gonfle des eaux de la fonte des neiges. Certaines années, l'eau déborde des berges et endommage les routes, les terres agricoles, les rues et les maisons. La fréquence accrue des phénomènes météorologiques extrêmes dus aux changements climatiques devrait faire augmenter l'occurrence et la gravité des inondations le long du fleuve. Les milieux humides sont des écosystèmes si efficaces, absorbant les excès d'eau et agissant comme des zones tampons le long des berges, que le Bureau d'assurance du Canada et le Centre Intact d'adaptation au climat de l'Université de Waterloo ont publié un rapport en septembre 2018, fondé en partie sur les recherches de CIC, dans lequel ils pressent les gouvernements à utiliser les milieux humides comme infrastructures vertes pour lutter contre les phénomènes météorologiques extrêmes associés aux changements climatiques.





Excavatrice au marais Hazlett's, Nouveau-Brunswick.
Canards Illimités Canada

CIC a commencé la restauration des milieux humides de la région du fleuve Saint-Jean dans les années 1970 pour

aider à renverser la perte subie dans le passé et à fournir d'autres habitats à la sauvagine. À l'automne 2018, la NCWRC s'est engagée à verser une portion de leur allocation du fonds Pittman-Robertson (découlant du *Federal Aid in Wildlife Restoration Act*) à la reconstruction de milieux humides dans la plaine inondable du fleuve Saint-Jean et à la restauration des milieux humides dans d'autres collectivités du Canada atlantique. CIC et d'autres partenaires du PCHE versent aux localités une contribution équivalente à la contribution annuelle de 116 000 \$US, ce qui permettra de restaurer plus de 1 000 acres (400 hectares) le long de la plaine inondable du fleuve Saint-Jean. Aujourd'hui, les marais forment 13 % de la plaine inondable du fleuve et 40 % des 50 000 acres (20 000 hectares) de milieux humides de la plaine inondable.

Marais Hazlett

CIC a récemment inauguré un autre milieu humide pour la NCWRC et les sauvagins de la Caroline du Nord : le marais Hazlett, près de Fredericton, au Nouveau-Brunswick. Le marais, qui fait partie de l'un des cinq projets financés par le fonds Pittman-Robertson, compte 193 acres (78 hectares) restaurés à l'échelle du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard. « La possibilité de participer au projet du marais de Hazlett, le premier au Canada à être financé par le fonds états-unien Pittman-Robertson, a été le point culminant de l'inauguration », a déclaré M. David Cobb, directeur de recherche à la NCWRC.

Dix délégués de la Caroline du Nord, un représentant de Canards Illimités de la Caroline du Sud, les propriétaires fonciers Bev et Pauline Hazlett et leur famille, la coordonnatrice du PCHE Tania Morais et des employés de CIC étaient présents à l'inauguration. « Ce partenariat de plus de 50 ans avec la Caroline du Nord est primordial pour aider CIC à conserver les milieux humides de toutes les provinces de l'Atlantique », a indiqué Mark Gloutney, directeur des opérations régionales de l'Est de CIC. « L'engagement de la Caroline du Nord à l'égard des milieux humides à l'échelle du continent aide à assurer la santé des habitats de la sauvagine et des autres espèces sauvages pour les années à venir. »

À l'inauguration, CIC et les partenaires du PCHE ont montré tous les accomplissements réalisés sur le terrain avec l'aide de la NCWRC et ont célébré un partenariat de plusieurs décennies qui s'étend sur des milliers de miles. Pour M. Cobb, cette tournée était l'occasion unique de voir le tout premier projet financé avec des fonds de la Caroline du Nord en 1972, puis de découvrir les projets les plus récents.

Les investissements de la Caroline du Nord dans le Canada atlantique contribuent grandement à la conservation et à la restauration de l'habitat essentiel de la sauvagine.



Inauguration du marais Hazlett.

Canards Illimités Canada

Les investissements de la NCWRC dans le Canada atlantique font et continueront de faire une différence significative dans la conservation et la restauration de l'habitat essentiel de la sauvagine. Les contributions de plus de 1,1 M\$ US à ce jour et les fonds d'autres sources d'environ 8,5 M\$ ont permis de conserver plus de 6 500 acres (2 630 hectares) d'habitats de sauvagine.



Les solides partenariats à long terme entre les organisations canadiennes et états-uniennes dans le cadre du PCHE montrent que, comme les oiseaux migrateurs, les mesures de conservation n'ont pas de frontières.

Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec Tania Morais, coordonnatrice du Plan conjoint des habitats de l'Est, 506-364-5085, tania.morais@canada.ca.

Plan conjoint des habitats de l'Est

Contributions (\$ CA)

	2018-2019	Total (1986-2019)*
Total	20 953 032	606 515 708

Réalisations (acres)

	2018-2019	Total (1986-2019)*
Protégés	13 297	2 083 266
Améliorés	14 788	675 936
Sous influence	358 655	77 767 815

Les acres protégés et améliorés ne sont pas cumulatifs.

2018-2019 : période du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019.

1986-2019 : du 1^{er} janvier 1986 au 31 mars 2019.

* Comprend les projets de faible envergure achevés en 1986-1988, avant la reconnaissance officielle du PCHE en 1989.



Marais Hazlett.

Tania Morais

Canard souchet.

Liam Ragan

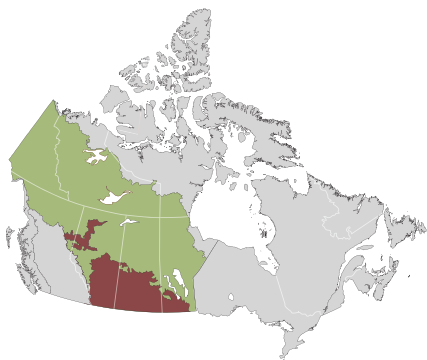




Plan conjoint des habitats des Prairies

Canard colvert en vol.

Canards Illimités Canada



www.phjv.ca

Le Plan conjoint des habitats des Prairies (PCHP) couvre 158,4 millions d'acres (64,1 millions d'hectares) dans les prairies et les prairies-parcs à trembles de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba et de la région de Peace-Parkland en Colombie-Britannique. Le PCHP englobe aussi la forêt boréale de l'Ouest (FBO), qui couvre certaines parties de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. La FBO renferme divers types de milieux humides, allant des petites cuvettes des prairies aux réseaux de marais et de tourbières.

Ensemble, les régions des prairies-parcs et de la FBO offrent des habitats à la plupart des espèces de canards de l'Amérique du Nord. Elles fournissent aussi des habitats à des centaines d'espèces prioritaires désignées lors du processus de planification des régions de conservation des oiseaux. Par exemple, la FBO compte 57 espèces prioritaires d'oiseaux non considérées comme gibier et 30 espèces spécialistes de la région boréale. Les liens entre les habitats et les espèces sont soulignés dans les plans de mise en œuvre de la région des prairies-parcs et de la FBO.

L'immensité et la diversité des paysages qui composent le territoire visé par le Plan conjoint des habitats des Prairies (PCHP) fournissent des habitats productifs à la sauvagine et à d'autres espèces d'oiseaux. Cette année, le projet a continué à entreprendre un vaste éventail de programmes de longue durée, en plus d'adopter des approches novatrices de conservation donnant des résultats rentables, à l'échelle du paysage. Plusieurs approches sont décrites ci-dessous.

Région des prairies-parcs

Saskatchewan : innover pour abaisser les coûts de la conservation

Les paysages de l'ouest sont des moteurs économiques importants au Canada, mais la région des cuvettes des Prairies est également essentielle à la sauvagine et aux autres espèces sauvages. Certains des paysages prioritaires du PCHP se trouvent en Saskatchewan, notamment les régions d'Allan Hills et de Dana Hills, où quelque 60 couples de sauvagine nichent par mille carré (96 couples par kilomètre carré). La conservation des habitats est en cours en Saskatchewan depuis plus de 75 ans, et beaucoup a été accompli pour la sauvagine, d'autres espèces sauvages et les citoyens.



Propriété visée par une servitude de conservation, dans la région d'Allan Hills, en Saskatchewan.

Branimir Gjetvaj

Le Revolving Land Conservation Program fait la promotion de pratiques industrielles durables, tout en reconnaissant les avantages qu'un paysage fonctionnel peut procurer à l'environnement.

Traditionnellement, les travaux de conservation étaient abordables parce que les habitats en milieu rural étaient accessibles à faible coût, mais, avec le renforcement de l'économie agricole et la hausse de la valeur foncière dans les provinces voisines, la valeur foncière en Saskatchewan a augmenté pour atteindre plus de 1 000 \$/acre (400 \$/hectare). Par conséquent, il est de plus en plus crucial d'innover pour protéger les habitats.

Dans le cadre de son Revolving Land Conservation Program (RLCP), Canards illimités Canada (CIC) emprunte des fonds à un taux d'intérêt faible ou nul pour acheter des terres, les restaurer s'il y a lieu, puis les revendre aux producteurs en inscrivant sur le titre une servitude de conservation des habitats de la sauvagine. Le programme crée également des occasions de restauration de milieux humides asséchés et de transformation de terres cultivées en couverture végétale pérenne propice à l'aménagement de nids de canards, occasions qui sont probablement impossibles sur des terres privées. L'approche novatrice du programme encourage les propriétaires fonciers et d'autres partenaires à alimenter un cycle perpétuel de conservation et protège à court terme les terres les plus à risque. D'avril 2018 à mars 2019, le RLCP a permis de protéger 3 000 acres (1 200 hectares) de terres de façon permanente dans le cadre de dix projets.

Le RLCP a attiré 1 M\$ en investissements de la part de la Pembina Pipeline Corporation. Avec ces fonds, CIC prévoit conserver environ 2 000 acres (800 hectares) de milieux humides et de prairies importants dans des régions clés abritant de la sauvagine en Alberta et en Saskatchewan. En plus de mobiliser des fonds aux fins de conservation aujourd'hui et demain, ce type de programme fait la promotion de pratiques industrielles durables, tout en reconnaissant les avantages essentiels qu'un paysage fonctionnel peut procurer à l'environnement.

Alberta : Watershed Resiliency and Restoration Program

Au printemps 2013, le sud de l'Alberta a connu des inondations dévastatrices qui ont causé des dommages s'élevant à des millions de dollars. Le gouvernement provincial a réagi en versant des fonds aux fins de rétablissement et de prévention, notamment en mettant sur pied le Watershed Resiliency and Restoration Program (WRRP), au coût de 32,5 M\$. Comme son nom l'indique, le WRRP vise à améliorer les fonctions des bassins versants de manière à ce qu'elles soient plus résilientes à long terme face aux sécheresses et aux inondations.

Le WRRP et le PCHE concluent des partenariats avec des propriétaires fonciers pour trouver des solutions qui profitent tant à ces derniers qu'aux habitats de la sauvagine. Ross Armstrong, un éleveur du sud de l'Alberta, a consulté CIC en vue de remettre en état huit milieux humides qui avaient été asséchés et, ce faisant, a augmenté la superficie des habitats de la sauvagine et le nombre de sources d'eau pour son bétail. « Ça fait toute une différence, surtout dans les prairies, là où l'on manque souvent d'eau », a expliqué Ross Armstrong. « Selon les précipitations de pluie et la fonte des neiges, certains des petits bassins peu profonds peuvent retenir un ou deux pieds d'eau à un moment ou à un autre. »

De 2015 à 2018, les fonds du WRRP ont permis à CIC de restaurer 1 765 acres (715 hectares) de milieux humides supplémentaires dans divers bassins versants albertains et, ainsi, d'augmenter la superficie des habitats de la sauvagine et d'autres espèces sauvages. Les prairies à cuvettes saines et productives abritant un mélange de végétaux et d'eaux libres sont des sources essentielles de nourriture pour les canards et leurs petits.

Projet d'installation de clôtures et de ponceaux d'EnviroSpan dans les marais dans le cadre du Watershed Resiliency and Restoration Program en Alberta.

Carys Richards, Conservation de la nature Canada



Conservation de la nature Canada (CNC) et l'Alberta Conservation Association ont mené un autre programme collaboratif du WRRP pour protéger 48,8 acres (19,7 hectares) de zones riveraines autour du ruisseau Little Crooked, près du parc national des Lacs-Waterton. En installant des ponceaux et des clôtures et en adoptant des pratiques de broutage adaptatives, le projet exclut environ 220 paires de vache-veau annuellement pour protéger la végétation riveraine vulnérable contre le compactage et l'érosion. Des zones riveraines saines fournissent des habitats aux espèces de poissons indigènes, améliorent la qualité de l'eau en aval, augmentent les capacités de rétention et d'absorption d'eau pendant les inondations et accroissent la résilience aux sécheresses.

Manitoba : protéger les milieux humides grâce aux servitudes de conservation

Les milieux humides et les prairies disparaissent à un rythme alarmant dans les zones habitées du Manitoba, et la hausse de la valeur foncière observée ces dernières années a fait augmenter la perte d'habitats restants ainsi que le risque de dégradation de ces derniers. Les programmes de conservation des partenaires du PCHE au Manitoba aident à atténuer la perte d'habitats par l'intermédiaire de partenariats avec les propriétaires fonciers qui favorisent la protection et la restauration des habitats de la sauvagine.

Une des principales initiatives des partenaires du PCHE, dont CIC, la Société protectrice du patrimoine écologique du Manitoba et CNC, est le programme de servitudes de conservation, qui verse aux propriétaires fonciers un paiement forfaitaire unique s'ils acceptent de ne pas détruire ou assécher les milieux humides et les habitats environnants. La servitude est permanente, c'est-à-dire qu'elle demeure même si la terre est vendue. Il y a cependant une certaine souplesse afin de permettre le fauchage, le broutage et la culture dans certains milieux humides pendant les périodes sèches. Complémentaire à ce programme est le programme d'acquisition ou de don de terre, dans le cadre duquel un partenaire du PCHE prend possession entière d'une propriété et la gère au bénéfice des espèces sauvages, dont la sauvagine, souvent au moyen de pratiques de gestion des terres employées par les propriétaires fonciers, par exemple la plantation d'une couverture pérenne.

Ces 30 dernières années, la mise en œuvre de servitudes au Manitoba a été forte. À ce jour, les partenaires du PCHE assurent une protection permanente de 168 070 acres (68 016 hectares) par l'intermédiaire de servitudes. De plus en plus de propriétaires fonciers signent des servitudes de conservation. L'an dernier seulement, plus de 40 d'entre eux ont signé et protégé environ 9 500 acres (3 845 hectares) d'habitat. Bien que variable, le montant forfaitaire moyen versé à un propriétaire foncier pour

Tom et Valerie Northam devant un milieu humide sur leur propriété, au Manitoba.

Canards Illimités Canada





Milieu humide restauré dans le sud-ouest du Manitoba.

Mark Francis, Canards Illimités Canada

une servitude de conservation était de 92 000 \$ en 2018, et les incitatifs sont encore plus élevés si les mesures de restauration sont menées dans le cadre d'une servitude de conservation.

Parmi les propriétaires qui ont récemment accédé aux programmes se trouvent les Northam, qui procèdent à la restauration de huit milieux humides couvrant plus de 9 acres (3,6 hectares) dans le cadre d'une servitude de conservation. Ils protégeront de façon permanente 20 autres bassins et préserveront certaines prairies où broute du bétail. Selon Tom Northam, leur servitude de conservation établit l'équilibre nécessaire entre nature et agriculture. « Nous protégeons les milieux humides pour les générations futures, et nous en tirons un revenu. »

L'Alberta possède maintenant la plus grande portion continue de forêt boréale protégée du monde entier... et assure ainsi la protection d'innombrables milieux humides boréaux qui fournissent des habitats aux espèces migratrices de sauvagine et à d'autres espèces sauvages.

Forêt boréale de l'Ouest

Expansion historique des portions de forêt boréale protégées

Au printemps 2018, la protection de l'habitat boréal de l'Alberta a fait un pas de géant grâce à l'établissement de 3,4 millions d'acres (1,4 million d'hectares) de nouvelles terres protégées. Grâce à cet ajout aux parcs fédéraux et provinciaux existants, l'Alberta possède maintenant la plus grande portion continue de forêt boréale protégée du monde entier, constat des plus impressionnants si l'on tient compte du fait que près du tiers de la zone boréale mondiale se trouve au Canada.



Le parc provincial de Birch River Wildland, en Alberta, est un refuge pour 68 espèces préoccupantes sur le plan de la conservation, dont trois sont inscrites à la *Loi sur les espèces en péril* du gouvernement fédéral — le Faucon pèlerin (préoccupante), bison des bois (menacée) et caribou des bois (menacée).

Michel Rapinski, Conservation de la nature Canada

Couple de Petits Fuligules pendant la saison de reproduction.

Canards Illimités Canada

Cette vaste aire protégée — 16,5 millions d’acres (6,7 millions d’hectares) au total — assure la protection d’innombrables milieux humides boréaux qui fournissent de l’habitat aux espèces migratrices de sauvagine et à d’autres espèces sauvages.

Les organismes partenaires du PNAGS en Alberta, en particulier CNC et l’Alberta Environment and Parks (AEP), ont participé aux grands efforts de collaboration en vue de la création de ces nouvelles aires protégées, qui touchent cinq parcs, nouveaux ou élargis : les parcs provinciaux sauvages Birch River, Dillon River, Kazan, Richardson et Birch Mountains. D’autres fonds ont été fournis à ces parcs par le Programme de conservation des zones naturelles (PCZN), partenariat unique entre CNC et Environnement et Changement climatique Canada (ECCC).

Plus récemment, un autre parc, le parc provincial sauvage Kitaskino Nuwenëné a été créé grâce aux contributions d’AEP, du Fonds de la nature d’ECCC, de la Première Nation crie mikisew et de l’industrie. Ce parc protège 400 000 acres (161 880 hectares) d’habitat boréal additionnelles en Alberta.

Travis Ripley, directeur général de la Fish and Wildlife Policy Branch d’AEP et président du conseil du PNAGS en Alberta, a expliqué en quoi a consisté la création des parcs, qui a découlé des recommandations du Plan régional pour le cours inférieur de la rivière Athabasca. « Un changement d’une telle ampleur a pris de nombreuses années et a nécessité le soutien des communautés des Premières Nations, de diverses industries et d’organisations non gouvernementales de l’environnement », explique-t-il. « Nous avons besoin des forces de chaque intervenant pour faire de cette initiative un succès... et nous avons montré ce que la collaboration peut accomplir à très grande échelle. »

Le PNAGS en Alberta, qui a récemment élargi sa portée au-delà des régions des prairies et des prairies-parcs pour couvrir également la région de la forêt boréale de la province, est ravi de la création des nouvelles aires protégées boréales. « Les aires protégées boréales profitent considérablement au PNAGS en Alberta en raison des nombreux milieux humides qu’elles abritent », a déclaré Carys Richards, gestionnaire des communications en Alberta auprès de CNC. « Des milliards d’oiseaux, dont des espèces de sauvagine, d’oiseaux de rivage, d’oiseaux chanteurs et d’oiseaux de proie, dépendent de la forêt boréale canadienne, laquelle comprend des lieux de reproduction essentiels. » De plus, M^{me} Richards a souligné que la région de la forêt boréale canadienne assure d’autres services écosystémiques, notamment en étant une source d’eau douce et un puits de carbone importants.

En combinant une approche multilatérale à une approche fondée sur la compréhension de la valeur inestimable des paysages boréaux, l’Alberta donne un exemple éloquent de la voie à suivre en matière de conservation de la région boréale.



Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec Deanna Dixon, coordonnatrice du Projet conjoint des habitats des Prairies, 780-951-8652, deanna.dixon@canada.ca.

Plan conjoint des habitats des prairies – région des prairies-parcs

Contributions (\$ CA)

	2018-2019	Total (1986-2019)
Total	49 019 031	1 339 932 326

Réalisations (acres)

	2018-2019	Total (1986-2019)
Protégés	533 313	8 142 299
Améliorés	315 537	2 395 683
Sous influence		6 267 088

Les acres protégés et améliorés ne sont pas cumulatifs.

2018-2019 : du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019.

1986-2019 : du 1^{er} janvier 1986 au 31 mars 2019.

Plan conjoint des habitats des prairies – forêt boréale de l’Ouest

Contributions (\$ CA)

	2018-2019	Total (1986-2019)
Total	4 129 109	150 385 602

Réalisations (acres)

	2018-2019	Total (1986-2019)
Protégés		12 091 184
Améliorés		107
Sous influence		76 216 853

Les acres protégés et améliorés ne sont pas cumulatifs.

2018-2019 : du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019.

1986-2019 : du 1^{er} janvier 1986 au 31 mars 2019.



Plan conjoint intramontagnard canadien

Couple de Garrots d'Islande.
Canards Illimités Canada



www.cijv.ca

Le Plan conjoint intermontagnard canadien (PCIC) couvre certaines parties de la Colombie-Britannique et de l'Alberta sur une superficie de 123,5 millions d'acres (50 millions d'hectares). Le territoire du PCIC renferme un paysage diversifié de prairies, de forêts de conifères sèches et humides, de zones riveraines et de milieux humides, de toundras alpines, et même un petit désert, où nichent 24 espèces de sauvagine. Estimée à 1,45 million d'individus, la population aviaire visée par ce plan conjoint représente 70 % de la population reproductrice de sauvagine de la Colombie-Britannique et environ 4 % de la population reproductrice de sauvagine du Canada. Le PCIC répond aux besoins d'environ le quart de la population nicheuse mondiale de Garrots d'Islande, ainsi qu'à ceux de populations nicheuses importantes de Canards colverts, de Harles couronnés et d'Érismatures rousses.

Le Plan conjoint intermontagnard canadien (PCIC) est le plus récent de tous les plans conjoints canadiens. Lancé en 2003, il était le premier plan conjoint à véritablement inclure « tous les oiseaux ». Si les milieux humides, les lacs et les autres éléments aquatiques constituent moins de 10 % du territoire couvert par le PCIC, ils demeurent tous incroyablement importants. Par exemple, deux des 37 sites Ramsar du Canada (vallée de Creston et complexe humide du fleuve Columbia) se trouvent à l'intérieur du territoire visé par le PCIC. Les milieux humides les plus productifs, situés au fond des vallées et sur les plateaux herbacés de plaines inondables fertiles, à des altitudes moyennes et basses, sont les zones du PCIC les plus menacées par les changements climatiques et les altérations de l'habitat à l'échelle des paysages. L'humain est également une grande menace dans cette région de la Colombie-Britannique, les zones basses étant propices à l'urbanisation et à l'agriculture. Les zones ciblées par le PCIC sont les milieux humides, les prairies et les zones riveraines, ainsi que les lacs et les cours d'eau. L'intendance et la restauration étaient les grands thèmes du PCIC en 2018–2019.

Collaborer avec la communauté d'éleveurs

La communauté d'éleveurs, qui forme la principale industrie de la région utilisant les habitats des oiseaux, a accueilli très favorablement le PCIC. La B.C. Cattlemen's Association, partenaire du PCIC, a travaillé avec Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) à mettre en œuvre les Partenariats relatifs aux espèces en péril sur les terres agricoles (PEPTA), programme d'intendance dirigé par l'industrie visant à conserver les habitats sur les terres agricoles des espèces considérées

comme en péril par le Canada, notamment le Pic de Lewis et l'Ictérie polyglotte. En 2018-2019, les responsables des PEPTA ont travaillé avec les éleveurs à l'achèvement de quatre projets à la ferme. Au total, 37 acres (15 hectares) de milieux riverains et 100 acres (40 hectares) de prairies ont été restaurées et conservées sur des terres d'élevage privées pour le Pic de Lewis et d'autres espèces sauvages associées

Dans le cadre d'une autre initiative, le San Francisco Bay Joint Venture, le Central Valley Joint Venture, le Pacific Birds Joint Venture, l'Intermountain West Pacific Birds Joint Venture et le PCIC se sont tous montrés intéressés à échanger des données et à assurer le suivi des Courlis à long bec se déplaçant entre leurs territoires respectifs. Par exemple, certains courlis faisant l'objet d'un suivi ont été étiquetés sur le territoire du PCIC et hivernent sur le territoire du Central Valley Joint Venture. Le PCIC offre de l'information aux éleveurs sur la façon d'utiliser eBird, outil du Cornell Lab of Ornithology permettant aux citoyens de consigner leurs données d'observation d'oiseaux. Le PCIC encourage les éleveurs à rapporter leurs observations de courlis sur leur propriété et prévoit également tenir des ateliers eBird, par l'intermédiaire de ses partenaires. Ces ateliers visent à inciter les éleveurs à accroître leur participation et à fournir volontairement des données sur les oiseaux qui utilisent leurs terres.

Études d'Oiseaux Canada poursuit ses travaux avec les agriculteurs et les éleveurs de la région de Prince George en vue de repérer des courlis nicheurs dans les prairies de fauche et les pâturages. Cette saison, aidés de chercheurs de l'Université d'État de Boise, en Idaho, ils ont trouvé 14 nids et font le suivi des taux de survie des oiseaux. Sept adultes ont été munis d'un radioémetteur, ce qui permettra de déterminer les déplacements migratoires ainsi que la répartition des oiseaux en dehors de la période de reproduction dans les lieux de reproduction les plus septentrionaux de cette espèce. L'établissement de relations avec la communauté d'éleveurs étant l'un des principaux objectifs du PCIC et de ses partenaires, les intérêts et les investissements des éleveurs dans l'observation des courlis sont particulièrement élevés. Karen Kellett, une éleveuse près de Prince George, a nommé un courlis capturé sur sa propriété en l'honneur de son défunt fils, Peter. Peter a réussi à nicher sur la propriété cette année, et les Kellett sont impatients d'en apprendre plus sur les déplacements de l'oiseau durant les périodes de migration et l'hiver. Ils espèrent qu'il reviendra nicher l'an prochain.



Jay Carlisle (Ph.D.), de l'Intermountain Bird Observatory de l'Université d'État de Boise, avec Jean the Curlew, étiqueté sur la ferme de la famille Kellett, près de Prince George, en Colombie-Britannique.

Karen Kellett



Ted Haywood, agriculteur d'Indian Garden Ranch, à Savona, en Colombie-Britannique, a participé aux Partenariats relatifs aux espèces en péril sur les terres agricoles (PEPTA) de la B.C. Cattlemen's Association.

B. France

L'établissement de relations avec la communauté agricole étant l'un des principaux objectifs du PCIC, l'intérêt et les investissements des éleveurs dans l'observation des courlis sont particulièrement élevés.



Vue aérienne des milieux humides de Cherry Meadows, près de Kimberley, en Colombie-Britannique.

Conservation de la nature Canada

Augmenter la valeur des milieux humides

Le projet d'amélioration des aires de conservation de Cariboo–Chilcotin, lancé en 2013, a clôturé des zones d'habitat sensibles pour empêcher les animaux d'élevage d'atteindre les milieux humides et maintenir la valeur de l'habitat des poissons et des autres espèces sauvages dans le centre de la Colombie-Britannique. En 2018-2019, avec le soutien financier d'ECCC, de Canards Illimités Canada (CIC), du gouvernement de la Colombie-Britannique et d'Habitat faunique Canada, le projet a installé 3 miles (4,8 km) de clôtures d'exclusion du bétail pour protéger et améliorer 1 975 acres (800 hectares) de milieux humides et d'habitats connexes. Le principal projet de clôture, réalisé à Chilcotin Lake, a grandement réduit l'impact du broutage par le bétail dans cette importante aire de conservation, amélioré l'intégrité et la valeur de l'habitat d'un vaste éventail d'espèces sauvages. Les clôtures sont une composante clé de la viabilité des populations de sauvagine dans la région de Cariboo–Chilcotin.

Au cours de l'été 2017, des feux de brousse ont interrompu les activités de restauration dans le complexe de conservation de Bummers Flats–Cherry Creek de la Nature Trust of British Columbia, ce qui a retardé la fin de la deuxième année de travaux du projet de trois ans. Grâce aux fonds d'ECCC, 52 acres (21,2 hectare) de milieux humides ont été restaurés et améliorés sur la propriété de conservation de 2016 à 2018, et les nouvelles structures ne requièrent aucun entretien. Étonnamment, des espèces de sauvagine, des Grands Hérons, des Martins-pêcheurs et des Grues du Canada,

de même que des ours grizzlis, des ours noirs, des crapauds de l'Ouest, des grenouilles maculées de Columbia, des wapitis, des cerfs et des rats musqués utilisent déjà considérablement les milieux humides. S'y sont également bien établis des végétaux de milieux humides, notamment des *Sagittaria* spp., source importante de nourriture pour la sauvagine. Plusieurs petits exclos clôturés ont été aménagés lors de l'année 2 du projet. Des arbustes et des arbres ont été plantés pour procurer de nouveau un abri à la faune près des milieux humides, dans de grandes zones qui avaient été défrichées dans le passé aux fins d'agriculture. Les milieux humides, qui sont naturellement alimentés en eau par les sources, les précipitations de pluie, l'eau de la fonte des neiges et les eaux de crue de la rivière Kootenay, fourniront des habitats pour les espèces sauvages, renouvelleront les réserves d'eaux souterraines, nettoieront les eaux de surface et embelliront le paysage pendant des décennies, voire des siècles.

Vue sur le milieu humide restauré de Cherry Meadows depuis la résidence des Latter.

Carol Latter, Conservation de la nature Canada



Aux prés Cherry, près de Kimberley, en Colombie-Britannique, un projet dirigé par Conservation de la nature Canada a poursuivi les travaux visant à recréer 40 acres (16 hectares) de milieux humides. On avait autrefois asséché ces milieux pour aménager des prairies de fauche avant de les abandonner. Ici, le complexe de milieux humides a été réaménagé sans ouvrages de régularisation des eaux si bien qu'aucun entretien n'est requis. Si ce sont des spécialistes des milieux humides qui ont conçu et mené à bien le projet, lequel comprend des milieux humides émergents, des milieux humides éphémères et des prés humides, il faut souligner les heures de bénévolat de Carol et de Walter Latter, dont la résidence surplombe le complexe, qui se trouve sur leur ancienne propriété. Dans les milieux restaurés durant la première phase du projet, on a signalé l'an dernier de nombreuses espèces, dont le Canard colvert, l'Érimasture rousse, la Bernache du Canada et d'autres espèces de sauvagine, de même que la Grue du Canada, le Balbuzard pêcheur, le Pygargue à tête blanche et divers mammifères.

Cibler les prairies prioritaires pour la conservation dans la région de Cariboo-Chilcotin

Les prairies de la région de Cariboo-Chilcotin, en Colombie-Britannique, abritent de petits milieux humides que le PNAGS a désignés zones importantes sur le plan continental pour la conservation de la sauvagine dans le plateau central en 2012. Elles se trouvent également au sein de l'aire prioritaire pour la sauvagine décrite dans le plan de mise en œuvre du PCIC, en raison de la densité de milieux humides, du risque et/ou du degré de perte d'habitat, et des possibilités de partenariat. En 2019, le Grasslands Conservation Council a travaillé avec des experts locaux à cibler les prairies de la région de Cariboo-Chilcotin qui sont prioritaires sur le plan de la conservation en raison de leur rareté et des menaces qui pèsent sur elles. Les données qui ressortiront de cette collaboration orienteront les investissements en conservation des partenaires du PCIC dans la région. Les milieux humides au sein des zones de prairies étant continuellement menacés par les changements climatiques, les grands feux de forêt et les perturbations humaines, ces données aideront les partenaires et les fournisseurs de financement à répartir les fonds en vue de la conservation. La région revêt une importance particulière pour le Garrot d'Islande, dont 20 % de la population mondiale y niche.

Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec Andrew Huang, coordonnateur du Plan conjoint intermontagnard canadien, 604-350-1913, andrew.huang@canada.ca.

Plan conjoint intermontagnard canadien Contributions (\$ CA)

	2018-2019	Total (2003-2019)
Total	3 125 617	88 204 060

Réalisations (acres)

	2018-2019	Total (2003-2019)
Protégés	1 869	360 638
Améliorés	1 974	202 716
Sous influence		50 906

Les acres protégés et les acres améliorés ne sont pas cumulatifs.

2018-2019 : du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019.

2003-2019 : du 1^{er} janvier 2003 au 31 mars 2019.



Prairie Becher's dans la région de Cariboo-Chilcotin, Colombie-Britannique.

Katharine Vanspall



Canard d'Amérique.

Graham Sorenson



www.pacificbirds.org

Le Plan conjoint des habitats des oiseaux du Pacifique (PCHOP) inclut des portions de la Colombie-Britannique, de l'Alaska, de l'État de Washington, de l'Oregon, de la Californie et d'Hawaï. La côte de la Colombie-Britannique compte plus de 440 estuaires, qui sont visés par de nombreux programmes du PCHOP en raison de la présence combinée de milieux humides littoraux et de plaines inondables riches en nourriture. Près des zones urbaines, nombre de plaines inondables sont hautement modifiées et maintenant utilisées pour l'agriculture intensive de plantes non fourragères, ce qui explique la perte d'habitat naturel considérable et la forte diminution des sources de nourriture. Une quarantaine d'espèces de canards, de cygnes et d'oies à divers stades de leur cycle vital fréquentent régulièrement la région du PCHOP, et quelques millions d'individus hiverneraient le long de la côte de la Colombie-Britannique. Le delta du fleuve Fraser, dans le sud de la province, abrite la plus forte densité de sauvagine hivernant au Canada. Les principales espèces présentes dans la portion britanno-colombienne du PCHOP sont l'Oie des neiges de l'île Wrangel (près de la moitié de la population), le Cygne trompette de la côte du Pacifique (la moitié de la population), le Canard d'Amérique, la Bernache de Hutchins et la Bernache cravant de l'ouest de l'Extrême-Arctique.

Le Plan conjoint des habitats des oiseaux du Pacifique (PCHOP) existe depuis plus de trente ans. Il découle du Programme de conservation des estuaires du Pacifique (PCEP), créé en 1987 à titre de partenariat d'organismes gouvernementaux et d'organisations non gouvernementales visant à rassembler les ressources et à protéger les estuaires de la Colombie-Britannique. Quelques années plus tard, soit en 1991, le Plan conjoint de la côte du Pacifique (PCCP) voyait le jour. Ce plan conjoint international — le premier du genre — a réuni six plans conjoints états-unis, deux plans conjoints des habitats canadiens et deux plans conjoints des espèces. Le PCEP intégré au nouveau PCCP a continué de protéger les estuaires des terres privées et publiques, devenant ainsi l'un des programmes de conservations des habitats côtiers les plus efficaces du Canada.

Vue aérienne de l'estuaire du Fraser.

Jocelyn Demers



Ensemble, le PCEP et le PCCP ont cartographié et classé 442 estuaires le long du littoral britanno-colombien, ce qui a permis d'établir une feuille de route scientifiquement rigoureuse pour la conservation des estuaires. Plusieurs propriétés acquises dans le cadre du PCEP sont aujourd'hui gérées par le South Conservation Land Management Program (SCCLMP) et le West Coast Conservation Land Management Program (WCCLMP), et les partenaires initiaux du PCEP continuent de travailler à la protection d'autres sites hautement prioritaires dans le cadre d'autres programmes établis, de manière collaborative ou indépendante. On mise sur la création de nouveaux partenariats ou sur l'élargissement de ceux existants pour gérer et restaurer des habitats côtiers déjà protégés et pour protéger d'autres estuaires et habitats. Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) soutient ces activités grâce à des fonds du PNAGS.

Au fil des ans, le PCCP a élargi son champ d'application en matière d'habitat et sa portée géographique de manière à couvrir la côte Ouest, depuis le nord de la Californie jusqu'à l'Alaska, sans oublier les îles du Pacifique. En 2015, le PCCP a été rebaptisé « Plan conjoint des habitats des oiseaux du Pacifique » (PCHOP). Une chose demeure : la mise en œuvre du PNAGS et de ses travaux de conservation des habitats de la sauvagine hivernant en Colombie-Britannique. L'estuaire du Fraser et les milieux humides de l'île de Vancouver sont deux endroits qui ont continué à attirer l'attention la dernière année.

Estuaire du Fraser

Menaces grandissantes pour les habitats des oiseaux

En 2018, le conseil international du PCHOP a convenu que l'estuaire du Fraser, à la fois zone importante pour la conservation des oiseaux et de la biodiversité, site Ramsar et site d'importance continentale pour la sauvagine, était un élément central du PCHOP et de son programme sur les estuaires côtiers. L'importance de cette zone pour la sauvagine hivernante est considérable, et les menaces sont de plus en plus nombreuses.

Les terres agricoles, qui ont remplacé les habitats estuariens il y a longtemps, mais qui fournissent une source de nourriture de rechange à la sauvagine et aux oiseaux de rivage pendant l'hiver ou les périodes de migration, disparaissent à un rythme effréné au profit d'aménagements industriels et urbains et de pratiques agricoles non compatibles. Les partenaires du PCHOP réalisent des relevés sur les terres agricoles de Delta depuis le milieu des années 1990. Les résultats préliminaires des plus récents relevés indiquent que les activités agricoles (légumes, céréales, foin, pâturage, jachère) connaissent un déclin marqué. Par exemple, la culture de petits fruits a augmenté de 300 %, passant de 763 acres (309 hectares) en 1997 à 3 027 acres (1 225 hectares) en 2007. Les serres, quant à elles, couvraient 52 acres (21 hectares) en 1995, avant de passer à 670 acres (271 hectares) en 2018, ce qui représente une hausse de 1 200 %.



Des spécialistes de la conservation de Canards Illimités Canada surveillent l'estuaire du Fraser.

Canards Illimités Canada



La restauration de l'habitat du saumon dans l'estuaire du Fraser aidera également la sauvagine et les oiseaux aquatiques.

Megan Winand, *Canards Illimités Canada*

Face à la croissance démographique, aux pressions de plus en plus nombreuses du développement, à la montée en flèche des prix des terres et aux répercussions des changements climatiques, les travaux de conservation des composantes valorisées de l'estuaire des partenaires du PCHOP sont plus urgents que jamais, et c'est pourquoi ces derniers se mobilisent pour trouver des solutions créatives.

La majorité des terres converties pour la production de petits fruits et en serre étaient autrefois des champs qui offraient de l'habitat d'alimentation.

Ces changements abrupts — survenant sur des terres parmi les plus chères, ce qui empêche leur acquisition aux fins de conservation — font ressortir le besoin de poursuivre le financement du programme d'intendance des terres agricoles. Mené par des partenaires du PCHOP depuis plus de deux décennies, ce programme subit d'énormes pressions économiques en faveur de l'adoption d'autres pratiques agricoles. L'estuaire du Fraser est à ce point crucial pour la sauvagine et les oiseaux de rivage pendant la saison hivernale et les migrations que le programme doit continuer. Le PCHOP commence à explorer des façons nouvelles et novatrices de financer les activités d'intendance dans l'estuaire.

La montée du niveau de la mer menace aussi l'estuaire, en raison des modifications au littoral visant à protéger les infrastructures humaines qui sont prévues et qui seront de plus en plus courantes. Les partenaires du Plan conjoint, en collaboration avec les municipalités, étudient les solutions de rechange aux digues traditionnelles pour offrir un habitat aux oiseaux, aux saumons et à d'autres espèces sauvages. Le décalage grandissant entre les gens qui vivent sur les terres de l'estuaire, d'une part, et les systèmes naturels qui rendent la région si importante pour la sauvagine et d'autres espèces aviaires, d'autre part, pourrait influencer sur les types de décisions prises au sujet des utilisations des terres et poser des menaces graves aux terres agricoles, aux espaces naturels et aux services écosystémiques fournis par l'estuaire du Fraser.

Des solutions créatives pour contrer les menaces

Face à la croissance démographique, aux pressions de plus en plus nombreuses du développement, à la montée en flèche des prix des terres et aux répercussions des changements climatiques, les travaux de conservation des composantes valorisées

Sarcelles d'hiver.
Graham Sorenson



de l'estuaire des partenaires du PCHOP sont plus urgents que jamais, et c'est pourquoi les partenaires se mobilisent pour trouver des solutions créatives. Dans un souci de broser un portrait élargi de ses programmes, le PCHOP se concentre sur les politiques, les dimensions humaines et la consultation de partenaires non traditionnels tels que les municipalités. Plusieurs initiatives reçoivent ainsi de l'attention et du financement.

Par exemple, ECCC a versé des fonds à la Ville de Delta — l'une des trois municipalités ayant un pouvoir décisionnel dans l'estuaire — pour soutenir la stratégie sur les oiseaux et la biodiversité. Les fonds ont été affectés à la création d'une stratégie de communication axée sur l'importance de l'estuaire pour les oiseaux migrateurs et les services écosystémiques. De plus, ils ont contribué aux études en sciences sociales destinées à déterminer les motivations qui incitent les résidents à appuyer la conservation des habitats des oiseaux, dont les terres agricoles, les marais côtiers, les espaces naturels et les plages. Les résultats de sondages téléphoniques menés en mars 2019 permettront d'orienter les futures activités de mobilisation des résidents dans la conservation des habitats des oiseaux migrateurs. Les résultats préliminaires montrent que les résidents s'intéressent aux activités agricoles de la région, ce qui est un atout pour la conservation de la sauvagine puisque les paysages agricoles sont un élément clé de l'habitat d'hivernage dans l'estuaire.

En décembre 2018, le Fonds de restauration de l'habitat côtier du gouvernement du Canada a versé à Canards Illimités Canada (CIC) une subvention de 2 M\$ sur quatre ans en vue de la restauration des habitats côtiers de l'estuaire du Fraser. Si les fonds ciblent surtout l'habitat du saumon, il est évident que la santé de l'habitat du saumon est liée à celle de l'habitat de la sauvagine et des oiseaux de rivage. Le projet a permis de financer un atelier, où des experts en restauration des estuaires du San Francisco Bay Joint Venture et de l'État de Washington ont discuté des solutions concernant les futurs travaux de restauration dans l'estuaire. Ces experts, qui sont parvenus à remettre en état des estuaires de terres agricoles

d'autres régions, ont transmis leurs connaissances sur diverses techniques telles que la rupture de digues et l'aménagement de structures en terre pour restaurer des sols compactés jusqu'au-dessous du niveau de la mer.

Plusieurs autres conférences et ateliers ont permis aux partenaires du PCHOP de mettre de l'avant l'estuaire du Fraser et d'échanger avec des scientifiques et des spécialistes de la restauration de l'étranger. En août 2018, le PCHOP a assisté à l'International Ornithological Conference, à Vancouver, en Colombie-Britannique, et présenté une affiche destinée à attirer l'attention sur l'estuaire du Fraser, le PNAGS et les 22 plans conjoints des habitats nord-américains. En octobre 2018, Études d'Oiseaux Canada a participé à la Conférence des Parties à la Convention de Ramsar à Dubai, où il a présenté un exposé sur l'estuaire du Fraser et soutenu BirdLife et d'autres organismes à approuver la résolution XIII.20, qui porte sur la promotion de la conservation et de l'utilisation rationnelle des zones humides intertidales et des habitats associés sur le plan écologique.

Assurer la conservation sur l'île de Vancouver

Un excellent exemple de partenariat est l'aire de conservation de Somenos, complexe de milieux humides de l'île de Vancouver, qui est partiellement protégée grâce à la préservation de 350 acres (142 hectares) assurée par CIC et la Nature Trust of British Columbia. C'est la Somenos Marsh Wildlife Society qui fait l'intendance de l'aire. En 2018, la Colombie-Britannique a désigné 35 acres (14 hectares) supplémentaires à titre d'aire de gestion de la faune (Wildlife Management Area, ou WMA), assurant ainsi la conservation de ce site important pour des espèces telles que le Cygne trompette et le Grand Héron. Reconnaisant le territoire traditionnel des tribus de Cowichan, les responsables de la WMA, en partenariat avec les tribus, ont baptisé l'aire



Vue aérienne du marais de Somenos.
The Nature Trust of British Columbia

« S'amunu ». Celle-ci fait partie d'un vaste réseau de milieux humides se trouvant dans l'aire de conservation des terres humides Somenos, aussi désignée zone importante pour la conservation des oiseaux et de la biodiversité.

Également sur l'île de Vancouver, Conservation de la nature Canada (CNC) a lancé un projet pluriannuel pour restaurer 6 acres (2,4 hectares) de milieux humides dans l'estuaire de la Cowichan. En collaboration avec des experts en restauration, la Colombie-Britannique et les tribus de Cowichan, CNC travaille à revaloriser les marais asséchés aux fins d'agriculture pour qu'ils redeviennent des milieux humides fonctionnels propices aux oiseaux, aux saumons et aux espèces désignées en péril au Canada. Après un an seulement, des douzaines de Canards colverts fréquentent déjà le site pour s'y nourrir, des Canards branchus nicheurs ont été aperçus et de nombreux autres oiseaux, notamment la Buse à queue rousse, le Carouge à épaulettes, le Troglodyte des marais et le Grand Héron, utilisent cet habitat nouvellement créé.



Ces projets divers illustrent la portée des travaux entrepris par le PCHOP et font ressortir l'importance des nombreux partenariats qui rendent possibles les projets de restauration et de protection sur le littoral britanno-colombien.

Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec Andrew Huang, coordonnateur du Plan conjoint des habitats des oiseaux du Pacifique, 604-350-1913, andrew.huang@canada.ca.

Plan conjoint des habitats des oiseaux du Pacifique Contributions (\$ CA)

	2018-2019	Total (1991-2019)
Total	7 206 791	228 064 983

Réalisations (acres)

	2018-2019	Total (1991-2019)
Protégés	624	138 355
Améliorés	24 163	198 344
Sous influence		6 780 334

Les acres protégés et les acres améliorés ne sont pas cumulatifs.

2018-2019 : du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019.

1991-2019 : du 1^{er} janvier 1991 au 31 mars 2019.

Arlequin plongeur.

Lily Campbell





Plans conjoints des espèces

Oies des neiges.
Anthony Zerafa

Les plans conjoints des espèces ont une portée internationale, couvrant l'Amérique du Nord ainsi que les pays circumpolaires. Ces plans conjoints mettent l'accent sur les données scientifiques nécessaires pour guider la gestion de plus de 20 espèces (plus de 50 populations) et de leurs habitats. De plus, les recherches menées dans le cadre des plans conjoints des espèces portent sur des questions concernant d'autres espèces d'oiseaux qui partagent les mêmes habitats.



Plan conjoint des oies de l'Arctique

Camp de l'île Bylot en 2019.

Gilles Gauthier



www.agjv.ca
www.pcoa.ca
www.gansodelartico.com

Le Plan conjoint des oies de l'Arctique (PCOA) couvre 924 millions d'acres (374 millions d'hectares) en Amérique du Nord et dans d'autres pays circumpolaires, comme la Russie. Il porte sur 24 populations des sept espèces suivantes : l'Oie rieuse, l'Oie empereur, l'Oie des neiges, l'Oie de Ross, la Bernache cravant, la Bernache de Hutchins et la Bernache du Canada, lesquelles utilisent toutes les quatre voies migratoires.

L'Amérique du Nord abrite 83 % de toutes les oies de l'hémisphère Nord, et 80 % des oies d'Amérique du Nord sont visées par le Plan conjoint des oies de l'Arctique (PCOA). À l'échelle continentale, les oies sont importantes pour la récolte et l'observation; en effet, elles génèrent des millions de dollars en retombées économiques chaque année. Les oies représentent de 25 à 30 % de toute la sauvagine récoltée sur le continent, et elles constituent également une importante source de nourriture pour les collectivités arctiques et autochtones.

Depuis plus de 30 ans, le PCOA contribue à des projets de recherche et de surveillance qui permettent de mieux comprendre et gérer ces oies. Une grande partie du travail s'effectue dans l'Arctique, et ne serait pas possible sans les camps éloignés établis et exploités en collaboration par les gouvernements et des organismes présents dans les voies migratoires. Il est difficile d'imaginer la logistique entourant la construction et l'entretien d'un hébergement sécuritaire à proximité des principales colonies d'oies dans des régions où l'accès est extrêmement limité, le climat est rigoureux et des ours blancs sont présents. L'histoire de ces camps est remarquable.

Camp Nester One (établi en 1967)

Le plus vieux camp a été établi dans le nord du Manitoba, et les chercheurs s'y sont installés pour étudier les Bernaches du Canada qui nichent le long de la côte de la baie d'Hudson. Le camp Nester One a été nommé en raison de son indicatif d'appel radio, « goose nesting » (nidification des oies). Au départ, le camp consistait en un bâtiment de type Quonset et en une toilette extérieure qui était régulièrement détruite par les ours blancs. Pendant de nombreuses années, un résident de Churchill a transporté, dans toutes les conditions météorologiques inimaginables, le matériel nécessaire au camp à bord de sa motoneige sur chenilles Bombardier, que ce soit du carburant d'avion, du mazout, de la nourriture ou des matériaux de construction (dont l'évier de cuisine).

En mémoire de Mike J. Johnson

qui est décédé subitement en mai 2019. Mike était un employé de longue date de l'U.S. Fish & Wildlife Service et coprésident états-unien du Plan conjoint des oies de l'Arctique depuis 2008. Le dévouement et la passion de Mike pour la conservation de la sauvagine nous manqueront beaucoup, tant au Canada qu'aux États-Unis.



Michael J. Johnson, coprésident du Conseil de gestion du PCOA (2008-2019).

Ken Abraham



Transport de matériel vers le camp Nester One au début des années 1970. L'une des premières mentions d'activités de baguage d'oies dans le nord du Manitoba date de 1956, lorsque des scientifiques ont utilisé des canots de fret pour se déplacer et ont rassemblé les couvées d'oies à pied!

Murray Gillespie

Camp Nester Two/baie La Perouse (établi en 1968)

D'abord nommé pour le distinguer par radio de Nester One, ce camp a été établi pour l'étude de la colonie d'oies des neiges de la baie La Perouse, au Manitoba. Les recherches se sont concentrées sur le cycle vital complet de l'espèce, dont la génétique des couleurs, les stratégies d'accouplement, la structure démographique et la survie. De 1979 à aujourd'hui, les recherches se sont élargies pour inclure les interactions entre les oies et les végétaux dans les écosystèmes côtiers de la baie d'Hudson. Le camp, qui avait un seul bâtiment au départ, en comprend maintenant plusieurs et a servi à des études à long terme sur l'Eider à duvet, le Lagopède des saules, le Bruant des prés, l'ours blanc et de nombreux oiseaux de rivage et invertébrés aquatiques.

Camp de l'île Akimiski (établi en 1980)

Ce camp, d'abord un camp de tentes utilisé pour le baguage des Bernaches du Canada, est situé sur la côte de la baie James, au Nunavut. En 1993, il a été agrandi pour permettre le suivi annuel de la biologie de nidification et de la survie des oisons. La recherche y est maintenant beaucoup plus étendue et se concentre sur des questions d'écologie des communautés. Bien que le brouillard côtier représente souvent un défi pour les aéronefs (de façon générale, des appareils Twin Otter ou des hélicoptères arrivant de Moosonee, en Ontario, à environ 140 miles [225 km] de distance), ce sont les ours blancs qui attirent le plus l'attention. Le camp, maintenant permanent, dispose de chalets en contreplaqué et d'une zone d'atterrissage pour hélicoptères, le tout entouré d'une clôture de « zoo » sécurisée pour protéger les personnes et les hélicoptères des ours.

Camp de l'île Nikko (établi au milieu des années 1980)

La recherche sur l'omble chevalier est à l'origine de l'établissement de ce camp, situé à environ 185 miles (300 km) au nord-ouest d'Iqaluit, sur l'île de Baffin, au Nunavut. La recherche sur les oies y a commencé au milieu des années 1980, et on y bague des oies annuellement depuis le début des années 1990. L'infrastructure du camp a été grandement améliorée au début de 2005.

Camp de l'île Bylot (établi en 1988)

Établi en collaboration avec l'Université Laval, au Québec, ce camp se situe dans le parc national Sirmilik et le Refuge d'oiseaux migrateurs de l'île Bylot, au Nunavut. Chaque année, des dizaines de chercheurs canadiens et internationaux arrivent par hélicoptère de Pond Inlet (Mittimatalik), au Nunavut, à une distance de 52 miles (84 km). Le camp, qui fait partie de réseaux nationaux et internationaux de recherche,

permet de mener des travaux dans des domaines variés : écologie animale, botanique, suivi des végétaux, études sur la cryosphère (pergélisol, neige), hydrologie, limnologie, cycle du carbone et répercussion du climat sur l'écosystème.

Camp du lac Karrak et de la rivière Perry (établi en 1991)

Situé sur l'île Camp, dans le refuge d'oiseaux migrateurs du golfe Reine-Maud, à environ 185 miles (300 km) au sud-est de Cambridge Bay, au Nunavut, ce camp, d'abord constitué d'un chalet principal et de deux tentes à armature, comprend maintenant six bâtiments.

La première embarcation utilisée pour transporter des gens et de l'équipement entre la terre ferme et l'île Camp a été construite avec des barils de plastique bleu et une feuille de contreplaqué. Les travaux de recherche au lac Karrak ont évolué vers une approche écosystémique : écologie de la reproduction et des populations, interactions entre les espèces, effets environnementaux sur la démographie des populations et interactions trophiques.



Grâce au travail acharné de nombreuses personnes, ces camps ont évolué au fil des ans et appuient une vaste gamme de nouvelles recherches, tout en conservant l'accent placé sur les oies. En tout, environ un million d'oies ont été baguées dans ces camps, et plus de 700 publications ont résulté des études menées par des centaines de chercheurs d'Amérique du Nord et d'Europe. En plus d'accueillir des chercheurs chevronnés, ces camps ont joué un rôle essentiel pour les étudiants qui effectuent des stages de recherche sur le terrain en Arctique.



Camp du lac Karrak en 2009.
Dana Kellett

Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec Deanna Dixon, coordonnatrice du Plan conjoint des oies de l'Arctique, 780-951-8652, deanna.dixon@canada.ca.

Plan conjoint des oies de l'Arctique

Contributions (\$ CA)

	2018-2019	Total (1986-2019)
Baguage	857 392	17 344 106
Recherche	445 996	22 867 292
Relevés	188 316	11 186 199
Observations de colliers		1 324 185
Gestion		272 992
Planification de la conservation		698 243
Communication et éducation	51 882	51 882
Total	1 543 586 \$	53 744 899 \$

2018-2019 : du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019.

1986-2019 : du 1^{er} avril 1986 au 31 mars 2019.



Camp de l'île Nikko en 2015.
Tony Fox



Plan conjoint des canards de mer

Macreuse à front blanc mâle adulte.

Tim Bowman



www.seaduckjv.org

Le Plan conjoint des canards de mer (PCCM) couvre l'ensemble du Canada et des États-Unis, ciblant en particulier les eaux côtières dans le cas des canards migrateurs et hivernants, et la forêt boréale et la toundra, dans le cas des canards nicheurs. Il vise les 22 populations reconnues des 15 espèces de canards de mer (tribu des *Mergini*) : l'Eider à duvet, l'Eider à tête grise, l'Eider à lunettes, l'Eider de Steller, la Macreuse à bec jaune, la Macreuse brune, la Macreuse à front blanc, le Garrot d'Islande, le Garrot à œil d'or, le Petit Garrot, le Harelde kakawi, l'Arlequin plongeur, le Grand Harle, le Harle huppé et le Harle couronné. En tant que groupe, les canards de mer utilisent les quatre voies migratoires en fonction des saisons.

L'un des projets phares lancés par le Plan conjoint des canards de mer (PCCM) est de fournir une mine de données essentielles à la compréhension des tendances migratoires, des habitudes et de l'utilisation de l'habitat des canards de mer. L'étude sur la migration des canards de mer dans l'Atlantique et les Grands Lacs (Atlantic and Great Lakes Sea Duck Migration Study), brièvement décrite dans la publication de 2017 intitulée *À propos des habitats canadiens*, est un projet pluriannuel à partenaires multiples qui vise à assurer un suivi satellitaire des canards de mer (en particulier la Macreuse à front blanc, la Macreuse noire, la Macreuse brune et le Harelde kakawi) sur la côte de l'Atlantique et dans les Grands Lacs. Depuis 2009, on a posé plus de 400 émetteurs satellites sur des canards de mer.

De récentes collaborations entre des partenaires du PCCM des États-Unis et du Canada ont permis d'examiner ces données à l'aide de nouvelles techniques d'analyse qui fournissent des renseignements très précis et pertinents aux gestionnaires et aux décideurs travaillant à la conservation. Une de ces collaborations, dont le travail a été publié dans une revue scientifique¹, est résumée ci-dessous.

Déplacements des canards de mer

Les oiseaux migrateurs présentent des défis intéressants pour l'étude et la compréhension des liens entre leurs sites d'habitat durant le cycle annuel. De nombreuses espèces de sauvagine utilisent les mêmes aires de reproduction année après année, mais leur utilisation des sites utilisés en dehors de la période de reproduction est plus variable. Les canards de mer passent au moins les trois quarts de l'année dans ces derniers, principalement dans les aires de rassemblement au

printemps et les aires de mue à l'automne. Par conséquent, au moment d'établir les niveaux de récolte et les mesures de conservation, il est important de comprendre où, quand et comment les canards de mer utilisent ces habitats.

Pour analyser les déplacements migratoires complexes des canards de mer d'un habitat à l'autre et d'une saison à l'autre, les chercheurs se sont fondés sur la base de données de l'étude sur la migration des canards de mer ainsi que sur des données provenant d'autres études. Ils ont mis au point un modèle de réseau pour montrer les liens entre les habitats, et l'ont ensuite utilisé pour étudier les habitudes de déplacement des canards de mer dans l'est de l'Amérique du Nord.

Principales aires de mue

Les résultats de ce travail de modélisation ont montré que les populations de canards de mer de l'est de l'Amérique du Nord utilisent les habitats de la côte de l'Atlantique comme sites de repos et de rassemblement durant la migration printanière précédant la reproduction. Par contre, ils utilisent des sites à l'intérieur des terres, notamment dans la baie James et l'estuaire du Saint-Laurent, pour leur mue post-reproduction et le repos et le rassemblement durant la migration automnale. Les résultats de l'étude indiquent que la baie James, en particulier, est une aire de mue importante et auparavant sous-estimée pour les oiseaux migrateurs se reproduisant dans l'Arctique.

Habitats partagés

Une autre composante de l'analyse a montré que les canards de mer effectuent des déplacements migratoires très complexes. En dehors de la saison de reproduction, les espèces et les populations se chevauchent largement dans les sites de migration et d'hivernage partagés, et les individus se déplacent souvent entre plusieurs sites au cours de la même saison. Les canards de mer demeurent généralement en couple durant les périodes autres que la période de reproduction, de sorte que le chevauchement des populations à ces moments pourrait contribuer au mélange génétique.

Une espèce parapluie

L'étude a permis d'examiner des espèces en tant qu'indicateurs de l'assemblage global des espèces migratrices de canards de mer. On a constaté que le Harelde kakawi était l'espèce la plus représentative de l'importance globale des parcelles d'habitat pour les voies migratoires et des liens entre les différents sites. Par conséquent, le Harelde kakawi, en tant qu'espèce parapluie, pourrait servir dans les travaux de conservation et de suivi à déterminer les tendances migratoires des canards de mer dans l'est de l'Amérique du Nord.

Contributions à la gestion des espèces

Huit habitats situés dans les voies migratoires de l'Atlantique et du Mississippi, dont le golfe du Saint-Laurent, le golfe du Maine et le sud de la Nouvelle-Angleterre, ont été utilisés par



Les vétérinaires Glenn Olsen (gauche) et Scott Ford s'appropriant à poser un émetteur satellite sur une Macreuse noire.

Scott Gilliland

les cinq espèces de canards de mer examinées dans le cadre de l'étude. Ces sites, qui ont une valeur à titre de carrefours multi-espèces, comblent les besoins en matière d'habitat de l'ensemble des populations interreliées.

Ce type d'étude collaborative est utile non seulement pour approfondir nos connaissances sur les populations de canards de mer et leurs besoins en matière d'habitat, mais aussi pour renforcer les partenariats transfrontaliers au sein du PCCM.

Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec Margaret Campbell, coordonnatrice du Plan conjoint des canards de mer, 867-393-6825, margaret.campbell@canada.ca.

Plan conjoint des canards de mer

Contributions (\$ CA)

	2018-2019	Total (1998-2019)
Baguage		695 345
Recherche	1 175 504	10 462 307
Relevés	16 372	3 630 006
Planification de la conservation	13 224	1 040 515
Communication et éducation		83 032
Total	1 205 100 \$	15 911 205 \$

2018-2019 : du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019.

1998-2019 : du 1^{er} janvier 1998 au 31 mars 2019.

1 Lamb, J.S, P.W.C. Paton, J.E. Osenkowski, S.R. McWilliams and co-authors. 2019. Spatially explicit network analysis reveals multi-species annual cycle movement patterns of sea ducks. *Ecological Applications* 00(00):e01919. doi.org/10.1002/eap.1919



Plan conjoint sur le Canard noir

Canard noir.

Ryan Askren



www.blackduck.cmi.vt.edu

Le Plan conjoint sur le Canard noir (PCCN) couvre l'Ontario, le Québec, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve-et-Labrador et 14 États de l'est des États-Unis. Le Canard noir fréquente les marais salés, les bassins de retenue d'eau douce et d'eau saumâtre, les marais fluviaux et estuariens, les milieux humides des régions boisées, les lacs peu profonds et les tourbières boréales. Il utilise les voies migratoires du Mississippi et de l'Atlantique.

Le Canard noir, l'espèce de sauvagine reproductrice la plus abondante au Nouveau-Brunswick, revêt une importance écologique, économique et sociale. En 2018-2019, deux partenaires du Plan conjoint sur le Canard noir (PCCN) — Canards Illimités Canada (CIC) et le Service canadien de la faune (SCF) d'Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) — en collaboration avec l'Université du Nouveau-Brunswick, ont entrepris une étude des effets de l'exploitation forestière sur les populations de Canards noirs dans cette province.

Les Canards noirs, qui se reproduisent dans tout l'est du Canada, sont généralement considérés comme intolérants aux perturbations, mais les recherches antérieures n'ont pas examiné les effets de l'exploitation forestière sur les populations reproductrices de Canards noirs au Nouveau-Brunswick. L'exploitation forestière, la plus importante industrie de la province, atteint ses objectifs environnementaux en partie en laissant des zones tampons riveraines boisées autour des plans d'eau et des milieux humides pour réduire l'érosion du sol et assurer la recharge des eaux souterraines. Au Nouveau-Brunswick, les entreprises d'exploitation forestière doivent laisser une zone tampon de 33 verges (30 mètres) autour des milieux humides de plus de 2,5 acres (1 hectare).

Analyse des données de relevés

Bien qu'il soit connu que les zones tampons protègent la santé des milieux humides, leur importance pour l'habitat et les populations de Canards noirs est incertaine. Par conséquent, pour déterminer les effets de l'exploitation forestière à proximité des milieux humides sur l'aire de répartition des Canards noirs, une étudiante diplômée de l'Université du Nouveau-Brunswick a obtenu les données de 1995 à 2017 du relevé des couples reproducteurs de sauvagine effectué annuellement par le SCF à bord d'un



Vue aérienne d'une zone tampon entre un petit milieu humide et un chemin forestier.
Kelly McLean, Université du Nouveau-Brunswick

hélicoptère. Le relevé permet de recueillir des observations sur les couples de Canards noirs durant la saison de reproduction et de les géoréférencer aux milieux humides.

Aux fins de la présente étude, les observations ont été superposées aux caractéristiques des milieux humides et des activités d'exploitation forestière au moyen d'un système d'information géographique. La proportion de forêt intacte a été déterminée dans les zones tampons d'une largeur de 33 verges (30 mètres) et de 1 090 verges (1 000 mètres). Ces largeurs représentent respectivement la taille minimale de la zone tampon exigée de l'industrie forestière et la taille approximative du domaine vital de la sauvagine se reproduisant en forêt. Parmi les autres données recueillies, on compte la distance entre la lisière du milieu humide et la zone de récolte la plus proche dans un rayon de 1 090 verges (1 000 mètres), l'année de récolte et la méthode de récolte. Comme on a constaté que les Canards noirs évitaient les zones récemment perturbées, ces données ont été recueillies pour les périodes de 10 et de 20 ans précédant chaque année de relevé des Canards noirs.

Comprendre les effets de la foresterie sur les Canards noirs

Pendant les périodes de 10 ans, la proportion de zones tampons boisées intactes n'a pas eu d'incidence sur la présence de Canards noirs reproducteurs, quelle que soit la largeur des zones tampons. Par contre, la taille des milieux humides avait un effet : les Canards noirs reproducteurs étaient plus susceptibles d'être observés dans les milieux humides de petite superficie. On a observé moins de Canards noirs reproducteurs dans les milieux humides ayant récemment fait l'objet d'activités forestières, et ce, quelle que soit la méthode de récolte. Pour les périodes de 20 ans, les résultats étaient semblables, à une exception près : lorsque l'exploitation forestière était pratiquée près de la lisière du milieu humide, le nombre de Canards noirs était faible.

Ces résultats donnent à penser que l'exploitation forestière commerciale peut influencer sur l'utilisation des milieux humides par les Canards noirs reproducteurs et sur l'aire de répartition de l'espèce au Nouveau-Brunswick. Le fait que les Canards noirs préfèrent les petits milieux humides au plus grands laisse croire que leur maintien dans les forêts commerciales pourrait avoir

des effets positifs sur l'abondance de Canards noirs reproducteurs. Bien que les milieux humides de moins de 2,5 acres (1 hectare) ne soient pas protégés au Nouveau-Brunswick, ils pourraient être plus importants pour les Canards noirs reproducteurs qu'on ne le pensait auparavant, et il serait important que des travaux de recherche soient effectués à ce sujet. Étant donné l'étendue des activités d'exploitation forestière dans l'est de l'Amérique du Nord, les conclusions de la présente étude ont des répercussions sur le maintien des populations de Canards noirs reproducteurs dans toute l'aire de répartition de l'espèce.

Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec Tania Morais, coordonnatrice du Plan conjoint sur le Canard noir, 506-364-5085, tania.morais@canada.ca.

Plan conjoint sur le Canard noir

Contributions (\$ CA)

	2018-2019	Total (1986-2019)
Baguage	319 727	8 675 042
Recherche	86 426	2 171 259
Relevés	397 164	8 766 983
Planification de la conservation	23 864	377 915
Communication et éducation		42 600
Total	827 181 \$	20 033 799 \$

2018-2019 : du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019.

1986-2019 : du 1^{er} janvier 1986 au 31 mars 2019.



Kelly McLean, étudiante diplômée de l'Université du Nouveau-Brunswick, tenant un Canard noir bagué.

Rachelle Breau, Canards Illimités Canada

Nos partenaires

Merci à tous nos partenaires qui ont apporté une contribution en 2018–2019 :

Tourbière de Lac-à-la-Tortue, Québec.

Conservation de la nature Canada

Organismes du Canada

Alberta Environment and Parks
Alberta-Pacific Forest Industries Inc.
Alberta Sport, Recreation, Parks & Wildlife Foundation
Association des produits forestiers du Canada
Association of Sustainable Forestry
BC Hydro
Bluenose Coastal Action Foundation
Bonavista Energy Trust Ltée
British Columbia Conservation Foundation
British Columbia Ministry of Environment and Climate Change Strategy
British Columbia Ministry of Transportation and Infrastructure
British Columbia Waterfowl Society
Calgary (Ville de)
Canadien Pacifique
Canards Illimités Canada
Cenovus Energy Inc.
Clean Annapolis River Project
Columbia Basin Trust
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
Conservation de la nature Canada
Dow AgroSciences
Enbridge Inc.
Enbridge Pipelines Inc.
Environnement et Changement climatique Canada (ECCC)
Finances Manitoba
Fondation de la faune du Québec
Fondation pour la protection des sites naturels du Nouveau-Brunswick
Fondation Trillium de l'Ontario
Fonds en fiducie de l'environnement du Nouveau-Brunswick
Fonds en fiducie pour la faune du Nouveau-Brunswick
Habitat Conservation Trust Foundation
Habitat faunique Canada
Hopewell Development Corporation
Hydro-Québec
Kinder Morgan Inc.
Kootenay Est (District régional de)
K+S Potash Canada
Manitoba Hydro

Melcor Developments Ltd.
Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario
Ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Aquaculture du Nouveau-Brunswick
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec
Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources du Yukon
Ministère de l'Énergie et du Développement des ressources du Nouveau-Brunswick
Ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs de l'Ontario
Ministère de l'Environnement du Nouveau-Brunswick
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec
Ministère des Richesses naturelles et des Forêts de l'Ontario
Ministère des Transports de l'Ontario
Ministère des Transports et de l'Infrastructure du Nouveau-Brunswick
Moncton (Ville de)
Mosaic Company
Newfoundland and Labrador Department of Environment and Conservation
Newfoundland and Labrador Department of Fisheries and Land Resources
North Saskatchewan Watershed Alliance
Nova Scotia Crown Share Land Legacy Trust
Nova Scotia Department of Agriculture
Nova Scotia Department of Lands and Forestry
Nova Scotia Environment
Nova Scotia Federation of Agriculture
Nova Scotia Nature Trust
Nutrien Ag Solutions
Nutrien Ltd.



Grand Héron.

Shea Wyatt



Parcs Canada
 Pêches et Océans Canada
 Prince Edward Island Department of Agriculture and Land
 Prince Edward Island Department of Environment, Water and Climate Change
 Prince Edward Island Department of Transportation, Infrastructure and Energy
 Prince Edward Island Wildlife Conservation Fund
 Programme de conservation des zones naturelles, ECCC
 Qualico Developments
 Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
 Repsol Oil & Gas Canada Inc.
 Ressources naturelles Canada – Étude du plateau continental polaire
 Richardson Foundation Inc.
 Saskatchewan Ministry of Environment
 Saskatchewan Water Corporation
 Saskatchewan Water Security Agency
 Saskatchewan Wildlife Federation
 Savoir polaire Canada
 Société des établissements de plein air du Québec
 Société pour la nature et les parcs du canada
 Société protectrice du patrimoine écologique du Manitoba
 Soil Conservation Council of Canada
 Syncrude Canada Ltd.
 TD Friends of the Environment Foundation
 TD Private Giving Foundation
 The Calgary Foundation
 The Harold Crabtree Foundation
 The Nature Trust of British Columbia
 TransCanada Corporation
 Université Acadia
 Université Dalhousie
 Université Laval

Organismes des États-Unis

Alabama Department of Conservation & Natural Resources
 American Friends of Canadian Nature
 American Museum of Natural History
 Arizona Game & Fish Department
 Arkansas Game & Fish Commission
 Atlantic Flyway Council
 Bayer CropScience Inc.
 Biodiversity Research Institute
 California Department of Fish & Wildlife
 Central Flyway Council
 Colorado Parks & Wildlife
 Connecticut Department of Energy & Environmental Protection
 Delaware Division of Fish & Wildlife
 Ducks Unlimited Inc.
 Florida Fish & Wildlife Conservation Commission
 Georgia Department of Natural Resources
 Idaho Department of Fish & Game
 Illinois Department of Natural Resources
 Indiana Department of Natural Resources
 Kansas Department of Wildlife, Parks & Tourism
 Kentucky Department of Fish & Wildlife Resources
 Louisiana Department of Wildlife and Fisheries
 Louisiana Pacific Corporation
 Maine Department of Inland Fisheries & Wildlife
 Maryland Department of Natural Resources
 Massachusetts Division of Fisheries & Wildlife
 Michigan Department of Natural Resources
 Minnesota Department of Natural Resources
 Mississippi Department of Wildlife, Fisheries & Parks
 Mississippi Flyway Council
 Missouri Department of Conservation

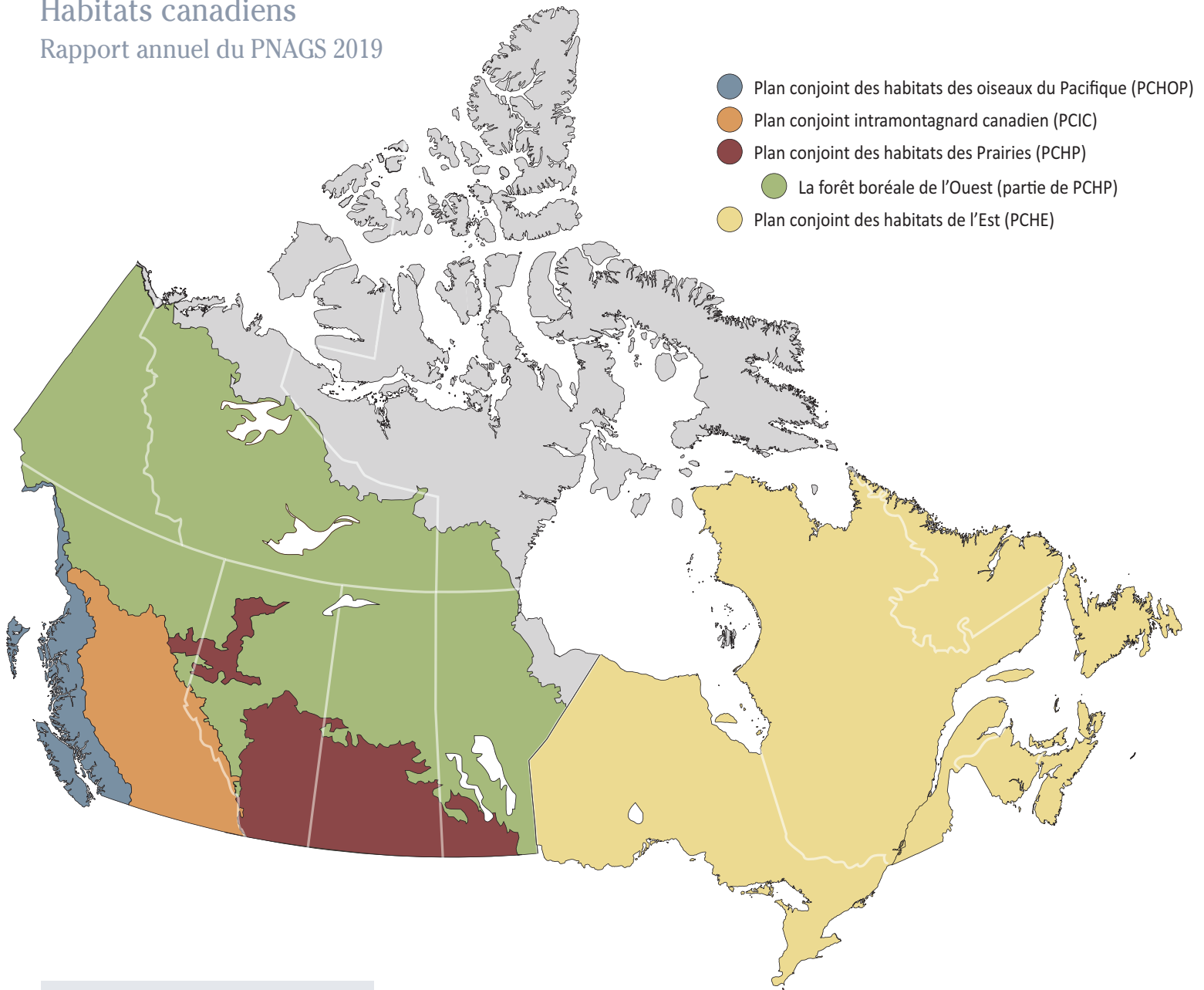
National Fish and Wildlife Foundation
 Nebraska Games & Parks Commission
 Nevada Department of Wildlife
 New Hampshire Fish & Game
 New Jersey Division of Fish & Wildlife
 New Mexico Department of Game & Fish
 North Carolina Wildlife Resources Commission
 North Dakota Department of Commerce
 North Dakota Established Program to Stimulate Competitive Research
 North Dakota Game & Fish Department
 Ohio Division of Wildlife
 Oklahoma Department of Wildlife Conservation
 Oregon Department of Fish & Wildlife
 Pennsylvania Game Commission
 Rhode Island Department of Environmental Management, Division of Fish and Wildlife
 South Carolina Department of Natural Resources
 South Dakota Game, Fish & Parks Department
 Southern Illinois University
 Tennessee Wildlife Resources Agency
 Texas Parks & Wildlife Department
 The Rhode Island University
 University of North Dakota
 University of Wisconsin Stevens Point
 U.S. Bureau of Reclamation
 U.S. Fish & Wildlife Service
 U.S. Geological Survey – Alaska Science Center
 U.S. Geological Survey – Upper Midwest Environmental Sciences Center
 Vermont Agency of Natural Resources
 Virginia Department of Game & Inland Fisheries
 Waterfowl Research Foundation Inc.
 West Virginia Division of Natural Resources
 Wisconsin Department of Natural Resources
 Wyoming Game & Fish Department



Harles couronnés.
 Shrijeet Kaduskar

Habitats canadiens

Rapport annuel du PNAGS 2019



Renseignements

Pour obtenir de l'information sur le PNAGS (Canada) ou pour obtenir des exemplaires supplémentaires :

Secrétariat du CNAETH (Canada)
Service canadien de la faune
Environnement et Changement
Climatique Canada
351, boul. Saint-Joseph
Gatineau (Québec) K1A 0H3
1-800-668-6767
ec.pnags-nawmp.ec@canada.ca

Pour consulter la présente publication en format électronique :
nawmp.wetlandnetwork.ca

Financement au Canada aux termes de la
North American Wetlands Conservation Act :
nawcc.wetlandnetwork.ca

Initiative de conservation des oiseaux de l'Amérique du Nord :
nabci.net

Carte des régions de conservation des oiseaux :
nabci-us.org/resources/bird-conservation-regions/